



Défense de la langue française



N° 257
juillet - août - septembre 2015

Du président

- 2 Légère et court vêtue.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 5 Plume d'or.
Claude Gangloff
8 Au Cameroun.
9 Le français au Liban.
Dr Fouad Zmokhol
12 Promouvoir le français autrement.
Dominique Hoppe
15 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 18 Parlez-vous grec?
Véronique Likforman

Le français en France Vocabulaire

- 22 L'Académie gardienne
de la langue.
23 Mots en péril.
Gilles Fau
24 Acceptions et mots nouveaux.

- 25 Les mots en famille.
Philippe Le Pape
27 Maman les p'tits bateaux (*4 et fin*).
Joseph de Miribel
30 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost
32 Les mots du mystère.
Serge Lebel

Style et grammaire

- 34 Examinons la consultation.
Jean-Marc Schroeder
36 Noms collectifs.
Délégation du Cher
38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
39 Le saviez-vous ?
Suzanne Choquet
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin (†)

Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.
Jean Brua
44 Excès de superlatifs.
Douglas Broomer
45 Très très, c'est trop.
Maurice Véret
46 Alors que...
Jean-Pierre Colignon

- 48 Syllabes exquises.
Bernard Leconte
48 Clin d'œil humoristique.
Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

- 49 Les géographes.
Yves Serruys
50 Ah !
Elisabeth de Lesparde
52 Boule de neige.
Françoise de Oliveira
53 Loi du 4 août 1994.
Jean-Claude Amboise
57 Mots croisés de Melchior.

Le français pour

- 58 Paul Desalmand.

Nouvelles publications

- 60 *Nicole Vallée*
Monika Romani
Jacques Dhaussy

I à XVIII

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2015-3

Dépôt légal n°8
CPPAP n°0318 G 83143





Légère et court vêtue

Notre président a signé, le 5 mars, le « Bloc-notes » du site de l'Académie française. Il l'a intitulé « Elle était légère et court vêtue ». En voici le texte intégral.

C'est La Fontaine qui le dit, et nous savons qu'il parlait un excellent français et qu'il écrivait ses fables sans une faute... Alors, pourquoi « court vêtue », alors que justement il nous dit qu'elle était « légère », que nous devinons que sa jupe était « courte » (et son « cotillon simple » et « ses souliers plats », ajoute-t-il avec précision...)?

C'est un problème un peu délicat, mais qui paraît, dès qu'on a réfléchi un instant, d'une parfaite logique.

Il suffit de se convaincre que, lorsque deux adjectifs se suivent pour former ce qu'on appelle « un adjectif composé », le premier a pour fonction de modifier le sens du second : mais, du coup, il perd son statut de simple adjectif pour devenir l'équivalent d'un adverbe, par conséquent invariable. Perrette, avec son pot au lait sur la tête n'est pas seulement « vêtue » : elle est *court vêtue*. L'adjectif *court* s'est mué en adverbe pour modifier le sens du participe *vêtue*. Elle avait mis sa jupe pour être *fin prête*, pour remplir son pot d'un lait tout *frais tiré* et son panier d'œufs *frais pondus* ; dans chacun de ces adjectifs composés, le premier n'est plus un adjectif : c'est un adverbe.



« La Laitière et le Pot au lait », in *Fables de La Fontaine*, illustrées par Gustave Doré.





Quand cette jeune fille rêveuse était *nouveau-née*, elle rêvait déjà...

Mais cette règle, si logique qu'elle soit, garde une certaine souplesse : c'est que les adjectifs sont parfois un peu fantaisistes... Si *grand* s'est longtemps montré inflexible, on écrit très bien aujourd'hui : « Elle avait les yeux *grands ouverts*, et elle sortait de l'étable par la porte *grande ouverte*, puisqu'elle était *fin prête*... », certains n'en font qu'à leur tête. *Nouveau* n'est invariable que pour les bébés *nouveau-nés*. Quand les adjectifs ou les participes sont substantivés, l'adjectif qui les précède perd son statut d'adverbe et s'accorde naturellement avec eux. Il arrive que les *nouveaux mariés* soient moins regardants et acceptent que les *nouveaux arrivants* leur apportent des roses *fraîches cueillies*...

Philippe Beaussant

de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....



Le

français

dans le

monde



Plume d'or

Le concours de la Plume d'or 2014 a rencontré un grand succès avec des milliers d'inscrits, puisque nombreux sont nos amis du monde à partager notre bel amour de la langue française.

M^{me} le Sénateur Jacky Deromedi, représentant les Français établis hors de France – et vice-présidente de l'Alliance française de Singapour –, a remis, le lundi 23 mars 2015, son diplôme à la lauréate Élodie Rakotobe (voir *DLF*, n° 256, p. 6).

Cette jeune et brillante étudiante de l'Alliance française de Tananarive poursuit à Madagascar des études de droit, s'intéresse particulièrement aux droits des femmes, et veut faire carrière dans son pays. Son prix lui a permis de venir, grâce à Air France, passer une semaine à Paris.

Dans une ambiance festive, M. Jean-Claude Jacq, secrétaire général de la Fondation Alliance française, a félicité Élodie par un discours plein d'esprit. Participaient également à cette cérémonie M^{me} Marie Grangeon-Mazat, déléguée Afrique, Amérique latine et Caraïbes de cette Fondation, et M^{me} Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur de DLF.



© Bernard Wenzel

Les noms des autres lauréats de ce concours 2014 ont été publiés dans le numéro 253 de notre revue.

Nous nous réjouissons de la pérennité de la Plume d'or : le concours 2015 s'est déroulé dans 113 Alliances sur les cinq continents grâce à M^{me} Laurence Lalatonne, responsable des Activités culturelles de l'Alliance française, et à Internet.

Claude Gangloff





Le français dans le monde

Lauréats de La Plume d'or 2015

1 ^{re}	Eliska Kozakova	Ostrava	Tchéquie
2 ^e	Irina-Elena Ionita	Ploiesti	Roumanie
3 ^e	Mohamed Thayabunnisa	Bangalore	Inde
4 ^e	Maria Reus-Degeling	Hoorn	Pays-Bas
5 ^e	Pavol Skulavik	Banska Bystrica	Slovaquie
6 ^e	Panupan Junfeung	Bangkok	Thaïlande
7 ^e	Ilse Lukken	Bréda	Pays-Bas
8 ^e	Romina Onofri	Forli	Italie
9 ^e	Marina Tretiakova	Samara	Russie
10 ^e	Maria-Elena Guinle	Nova Friburgo	Brésil
11 ^{es}	Angel Damyanov	Bourgas	Bulgarie
	Alexandre Térébov	Perm	Russie
13 ^e	Nathanael Rabenandrasana	Ambatondrazaka	Madagascar
14 ^e	Martin Makarian	Érévan	Arménie
15 ^e	Wendy Maloff	Calgary	Canada
16 ^{es}	Evgeniia Miller	Perm	Russie
	Teryo Rami Simamoni	Ambatondrazaka	Madagascar
18 ^e	Veronica Petacchi	Carrare	Italie
19 ^{es}	Miréla Beltchéva	Bourgas	Bulgarie
	Anastasia Egorova	Saint-Pétersbourg	Russie
	Eva Gardasova	Ostrava	Tchéquie
	Isis O'Nil Mamirazana	Ambatondrazaka	Madagascar
23 ^{es}	Patrik Dostal	Ostrava	Tchéquie
	Emilia-Georgiana Enache	Constanta	Roumanie
	Habibe Musa	Bourgas	Bulgarie
	Olga Varavina	Rostov-sur-le-Don	Russie
27 ^{es}	Yulia Khvatova	Catherinebourg	Russie
	Ivan Maliutin	Saint-Pétersbourg	Russie
	Monika Repcikova	Banska Bystrica	Slovaquie
30 ^{es}	Eliza Coman	Ploiesti	Roumanie
	Camila Dalbem	Caxias do Sul	Brésil
	Miriana Somenzi	Carrare	Italie
33 ^e	Alendy Almonor	Cap-Haïtien	Haïti
34 ^{es}	Ahamada Aicham	Moutsamoudou	Comores
	Zarina Maoulida	Moroni	Comores
36 ^{es}	Valeriy Fomenko	Rostov-sur-le-Don	Russie
	Adele Musiani	Forli	Italie
38 ^{es}	Rosangela Figueiredo	Belo Horizonte	Brésil
	Jandro Hernandez Labrada	La Havane	Cuba
	Judith Hill	Denver	États-Unis
	Subhasree Sarkhel	Calcutta	Inde
42 ^{es}	Marilia Bortoluz Rech	Caxias do Sul	Brésil
	Felipe Costa de Andrade	Vicosa	Brésil
	Larissa Fotsing Tcheutchoua	Dschang	Cameroun
	Ekaterina Shnayder	Catherinebourg	Russie
	Aleksandra Vosniuk	Saint-Pétersbourg	Russie
47 ^e	Hanga Aradi	Pecs	Hongrie
48 ^{es}	Andreea Poenaru	Constanta	Roumanie
	Musbahou Saïd Azilani	Moutsamoudou	Comores



48 ^{es}	Srikanth Srinivasan Liesbeth Van Poppel	Bangalore Bréda	Inde Pays-Bas
52 ^{es}	Joseph Caliste Laura Szabados	Cayes Pecs	Haïti Hongrie
54 ^{es}	Sofia Cantarelli Nana Diallo	Carrare Mopti	Italie Mali
56 ^{es}	Joseph Agubiana Clément Nde Fongang Julien Nickson Yovany Sullo Huanqqe	Kisangani Dschang Cap-Haïtien Arequipa	RD Congo Cameroun Haïti Pérou
60 ^e	Bianca-Elena Popa	Ploiesti	Roumanie
61 ^{es}	Landa Mehmeti Fabiana Traldi	Korça Sao Paulo	Albanie Brésil
63 ^{es}	Thuanni Amorim Cheikh Salim Houlaïmat Francis Kymmala Margarita Ialtry Lucia Loaisiga Moriah Peterson Jan Piek	Caxias do Sul Moroni Saint-Georges Rostov-sur-le-Don Managua Albuquerque Bréda Sao Paulo	Brésil Brésil Comores Grenade Russie Nicaragua États-Unis Pays-Bas Brésil
70 ^e	Eliane Paradela Arakaki	Santos	Brésil
71 ^{es}	Maria Regina de Mello Affonso Dutra Nanci da Gloria Henriques Ferreira Tiavina Razanadrakoto Geisa Risto Vimolnat Thongsaard	Santo André Tananarive Korça Bangkok Sao Luis Medellin	Brésil Brésil Madagascar Albanie Thaïlande Brésil
76 ^{es}	Jorge Araujo Martins Filho Juan Pablo Guzman Alvarez	Arequipa	Colombie
78 ^e	Fiorella del Carmen Alvaro Cabrera	Moutsamoudou	Pérou
79 ^e	Sabah Anssoufouddine Rabezafy	Perm Érévan	Comores Russie
80 ^{es}	Svetlana Alypova Grigoryan Ashkhen Patricia Ramirez Paulette Rasoavoloniriana Kerline Saint-Preux	Panama Ambositra Cap-Haïtien Cayes Kandy	Arménie Panama Madagascar Haïti Haïti
85 ^{es}	Jean-Maxime Alcime Pamoda Wettewa	Moroni Calcutta	Sri Lanka Comores
87 ^{es}	Aïcha Mdahoma Priyanka Ray	Cayes Bangalore	Inde Haïti
89 ^e	John Joseph	Dschang	Inde
90 ^{es}	Kavitha E Kaimal Edwige Ngounou	Perth Oulan-Bator	Cameroun Australie
92 ^e	Carol O'Keeffe	Forli	Mongolie
93 ^{es}	Bayasgalant Bayarsaikhan Giulia Dall'Oglio	Korça Panama	Italie Albanie
95 ^e	Maria Malaveci	Sao Paulo	Panama
96 ^{es}	Alexa Cardenas Mirtes Innocencio da Silva Humberto Martinez Cruz Francine Thompson	La Havane Kingston Kandy	Brésil Cuba Jamaïque Sri Lanka
100 ^e	Hashanika Udagedara Mudiyanseleage		



Au Cameroun

À l'occasion du dixième anniversaire du Cercle des enfants, sa présidente, Françoise Etoa, organise une journée de fête le 29 novembre, à l'hôtel Hilton de Yaoundé.

C'est grâce à plusieurs entreprises – Tradex (Cameroun), la Banque Atlantique, Egis International, Sogea-Satom (Vinci) et Ferrero (qui a ouvert une nouvelle usine au Cameroun) –, qu'aura lieu cette journée, intitulée « Un sourire pour les orphelins de guerre ».

Parmi les enfants qui seront accueillis, 200 seront camerounais et une centaine viendront des pays voisins (Centrafrique, Niger, Nigéria et Tchad).

Outre le déjeuner et l'après-midi offerts par le Groupe Ferrero, les enfants recevront des jeux éducatifs – notamment le célèbre **Vocabulon** de Megableu –, et des barres chocolatées de Kinder joy.

Les différents mécènes se sont engagés à améliorer les structures d'accueil des orphelins, notamment du point de vue éducatif (fournitures scolaires et livres).

Que tous soient ici vivement remerciés !

La rédaction

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.





Le français au Liban

Robert Martin, vice-président de la délégation du Liban, a demandé à *L'Orient-Le Jour* l'autorisation de reproduire dans notre revue l'article que ce journal a publié le 8 avril et intitulé « La langue française : quel avenir dans le monde des affaires ? » Voici le passage concernant le Liban.

La langue française au Liban

Première langue étrangère en usage au Liban, le français est à la fois langue de culture et de communication. Près de 45 % de la population libanaise est entièrement ou partiellement francophone, tandis que 55 % des Libanais ignorent totalement cette langue. Le français est davantage pratiqué dans les classes aisées économiquement. Quand il touche toutes les classes de la population, il est généralement beaucoup plus présent chez les jeunes encore scolarisés et a tendance à décroître au fur et à mesure que l'on avance en âge. La connaissance et le niveau de français au Liban ne sont pas homogènes entre les différentes institutions scolaires. L'avenir de la langue française au Liban dépend du renforcement de beaucoup de facteurs, plus particulièrement dans les domaines de l'audiovisuel, d'où il tend à disparaître en accord avec la politique des dirigeants en place depuis la fin de la guerre 1975-1990.

Il est important de distinguer entre les personnes qui savent s'exprimer ou comprennent la langue française et ceux qui sont capables de rédiger un rapport ou de communiquer d'une manière professionnelle en langue française avec des correspondants étrangers. Malheureusement, les entreprises libanaises peinent à recruter des jeunes diplômés qui sont à la hauteur de cette tâche.

La langue française au sein des entreprises libanaises

Pour argumenter et étudier l'utilisation du français en milieu professionnel, il est important d'identifier trois grandes thématiques :





- La maîtrise et l'utilisation du français en milieu professionnel.
- L'utilisation du français dans les outils de communication interne et externe des entreprises.
- La prise en compte de la maîtrise du français lors des recrutements.

De manière générale, rares sont les entreprises au Liban qui déclarent n'avoir aucun employé francophone. Au contraire, et pour plus d'un tiers d'entre elles, les employés capables de travailler en langue française représentent plus de 50 % des effectifs.

À noter également que les proportions varient avec les responsabilités et que les individus exerçant de plus importantes responsabilités sont amenés à utiliser la langue française de manière plus régulière.

En matière de communication, les résultats sont très hétérogènes. Même si l'anglais domine, la situation est loin d'être tranchée. Au sein des entreprises, des outils de communication interne bilingues ou trilingues sont utilisés dans plus de 55 % des cas. De manière générale, l'anglais, le bilinguisme « arabe/anglais » et le trilinguisme dominant, mais la part représentée par l'utilisation d'outils de communication interne ayant recours au français, bilinguisme et trilinguisme compris, n'est pas négligeable (47 %).

Le poids de l'anglais est plus important mais le français est tout de même utilisé dans 39 % des cas. Le recours au trilinguisme reste stable et représente toujours 20 %.

En comparaison, et lorsqu'il s'agit de communiquer vers l'extérieur, par le biais de campagne marketing et/ou publicitaire, la domination de l'anglais s'affirme plus fortement. Cela étant dit, le recours au trilinguisme et au bilinguisme « français/anglais » représente une part non négligeable des campagnes des entreprises (35 %).

En ce qui concerne les avantages et désavantages d'une campagne marketing et/ou publicitaire en français, la langue française semble véhiculer une image favorable permettant surtout de viser le marché des expatriés francophones. Cela peut sans doute être rapproché du fait que le principal défaut souligné par les entreprises interrogées est





celui du marché, considéré comme trop restreint et qui peut représenter un surcoût financier.

En ce qui concerne la politique de recrutement des entreprises, les offres d'emploi demandent souvent, voire toujours, un niveau en langue française.

Par contre, la langue favorite lors de la rédaction du CV est l'anglais. Pour une grande partie des entreprises libanaises, l'envoi d'un CV en français semble être une très bonne combinaison.

En ce qui concerne l'entretien de recrutement, 45 % des entreprises libanaises testent toujours le niveau de français des candidats.

Pour conclure, il convient de noter que les sociétés libanaises ont tendance à favoriser la langue utilisée sur le marché international avec leurs correspondants globaux. Étant donné que les exportations et les échanges commerciaux avec les pays du Golfe sont en expansion et en croissance, il en ressort que la langue privilégiée avec ce marché potentiel demeure l'anglais. Par contre, un grand nombre de dirigeants libanais sont convaincus qu'il est intéressant et plus constructif pour les entreprises libanaises d'utiliser de façon plus efficace les atouts de la langue française et de créer de nouveaux marchés avec des pays francophones en expansion.

Le continent africain, notamment l'Afrique subsaharienne, reste un vivier non négligeable de francophones dans le monde et peut constituer un grand potentiel et offrir d'importantes opportunités d'investissements aux chefs et dirigeants d'entreprises du Golfe.

Le secret de la réussite de tout chef d'entreprise est de toujours persévérer et d'utiliser à fond toutes ses capacités et ses atouts, dont la francophonie, dans un monde de plus en plus compétitif...

Dr Fouad Zmokhol*

* Président du Rassemblement des dirigeants et chefs d'entreprise libanais (RDCL).





Promouvoir le français autrement

L'Institut de promotion de la langue française à l'international (IPLFI) a été lancé durant le 2^e Forum mondial de la langue française, qui s'est tenu à Liège, en Belgique, du 20 au 23 juillet dernier.

Notre langue n'étant pas un sujet de prédilection pour les médias, on aurait pu s'attendre à ce que ce lancement passe totalement inaperçu. Pourtant, contre toute attente, c'est avec enthousiasme que « la Toile » a réagi. En effet, après quelques jours d'existence, la page Facebook du nouveau venu a déjà reçu près de 10 000 « J'aime » (et les aura probablement dépassés au moment de la publication de cet article). Celle du FMLF, par exemple, qui existe depuis 2011 et profite d'un fort soutien institutionnel, en a 32 000. La rapidité avec laquelle l'IPLFI attire des abonnés est donc spectaculaire. Et au rythme auquel ceux-ci se multiplient, l'Institut pourrait bien gagner son premier pari : celui de réunir une communauté de plus de 100 000 personnes avant la fin de l'année.

Comment expliquer un tel succès dans un environnement qui éveille généralement assez peu l'attention ?

L'IPLFI aspire à créer un nouveau paradigme d'action autour de la langue française. Peut-être est-ce là qu'il faut chercher la réponse !

Langue française et Francophonie

Il y a aujourd'hui quelque chose de paralysé et de paralysant dans la culture qui s'est développée autour de la défense et de la promotion du français. Sur le plan public, malgré les efforts d'acteurs institutionnels spécialisés comme la DGLFLF, le monde francophone semble tourner en rond autour d'analyses et de rapports récurrents qui font encore et toujours les mêmes constats. Et le secteur privé n'est pas plus performant. La plupart des entreprises francophones se désintéressent





de ce qui devrait pourtant être au cœur de leur identité. Les associations, quant à elles, se débattent pour trouver des fonds institutionnels de plus en plus restreints.

Dans ce contexte, les citoyens francophones qui voudraient agir se sentent démunis. Que peut faire « Monsieur Tout-le-Monde » contre l'anglicisation de la planète ; ou face au non-respect des lois et des règles linguistiques dans les organisations internationales, les universités, les ministères, les grandes entreprises ?

Les solutions présentées sont tellement éloignées de son rayon d'action qu'il ne peut de toute façon que se sentir spectateur d'un jeu qui le dépasse. Comment dès lors s'étonner qu'il s'en désintéresse ?

Changer le paradigme d'action

Pour faire face à cet état de fait, l'IPLFI propose une tout autre approche : mettre le citoyen francophone au cœur du processus de promotion de la langue.

Par ce changement de paradigme, l'Institut vise à provoquer une multitude de petites actions individuelles. L'idée centrale est que l'effet « pyramide inversée » aura pour vertu d'éveiller un nouvel intérêt ; de générer un nouveau dynamisme ; de démontrer à « Monsieur Tout-le-Monde » qu'il peut devenir un acteur important.

L'action individuelle étant le nerf du dispositif, l'IPLFI a d'ores et déjà lancé une invitation ouverte à tous : « Engagez-vous immédiatement pour le français de façon très pratique et selon des règles simples. »

Le coût doit être nul ou limité ; les actions concrètes, faciles à réaliser, rapides, constructives. Dans ce cadre, aucune limite aux ambitions. Libre cours à l'imagination. Le rôle principal de l'IPLFI sera de donner aux initiatives développées autant de visibilité que possible afin de susciter leur multiplication par « effet loupe ». Pour ceux qui auraient besoin de quelques idées pour se lancer, l'Institut propose déjà une série de projets de promotion, de prospection, de vigilance, de poésie, de réseautage et de production de vidéos auxquels il est possible de participer, quelles que soient leur localisation géographique et leurs compétences.





On peut rêver

Alors que j'écris ces quelques lignes, j'imagine, chez de nombreux lecteurs, les réserves et contre-arguments d'usage. Je vois se rédiger la longue liste des « très bonnes raisons » qui démontreront incontestablement que cela ne peut pas marcher. On ne convainc pas si facilement l'adepte du « verre à moitié vide » !

Alors, pour tous les sceptiques spontanés, voici une réflexion !

Et si le pire ennemi de la francophonie et de la langue française était justement ce réflexe de la démonstration contraire, ce besoin « pavlovien » de chercher et trouver l'erreur ? Et si, pour une fois, nous faisons tous abstraction de nos réserves et décidions de mettre un peu de temps et d'énergie pour réaliser individuellement une toute petite chose positive pour la langue française ? Quels seraient alors les effets de nos petits projets personnels cumulés ? Chacun sera juge de sa réponse !

En attendant, quoi qu'en disent les détracteurs, les cyniques et les sceptiques, ce nouveau modèle de l'IPLFI attire du monde. C'est incontestable. Et qui sait ? Peut-être qu'un nouvel acteur aux méthodes différentes – suivi par une communauté graduellement plus nombreuse et donc plus influente – pourra effectivement changer les logiques en place ; amener quelques médias à s'intéresser au sujet ; amener quelques entreprises à vouloir soutenir les actions ; amener quelques États à agir enfin conformément à ce que certains rapports et analyses de grande qualité leur recommandent.

Après tout, les grandes réalisations ne commencent-elles pas toujours par une idée simple ?¹

Dominique Hoppe

1. Informations : www.iplfi.com.





Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

-
- Chine**
Une trentaine de médecins et de chercheurs chinois francophones suivent, chaque année, une formation médicale francophone de très haute qualité à l'hôpital Ruijin de Shanghai. (TV5 Monde, Destination francophonie, 30 mai 2015.)
-
- Suisse**
- *Berne (3-10 juillet), la formation professionnelle des jeunes par l'apprentissage était au cœur des débats de la 41^e Assemblée parlementaire de la Francophonie.*
 - *Dans un entretien avec M^{me} Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF*, M. Didier Burkhalter, ministre suisse des Affaires étrangères, a souligné l'excellente coopération existant entre la Suisse et la Francophonie.*
 - *Bienne : 11^e Festival du film français d'Helvétie, du 16 au 20 septembre.*
-
- Canada**
- *Salon du livre de Rimouski (5-8 novembre).*
 - *29^e Festival international des films francophones*
- d'Acadie, à Moncton, du 12 au 20 novembre.*
- *Salon du livre de Montréal (23-28 novembre).*
 - *Salon du livre de Toronto, (2-5 décembre).*
-
- Belgique**
30^e Festival international du film francophone de Namur, du 2 au 9 octobre.
-
- Roumanie**
XXVI^e Biennale de la langue française à Cluj-Napoca, les 9 et 10 octobre. Thème : « La francophonie vivante : l'enseignement de la langue et des littératures d'expression française, à l'étranger. »
-
- Viêt Nam**
Concours d'écriture en français ou en vietnamien. Inscription avant le 10 octobre à concoursdecriturevietnam@gmail.com.
-
- Prix de la Francophonie pour les jeunes chercheurs.** (sciences et médecine, et sciences humaines et sociales). Inscriptions avant le 31 octobre. Formulaire sur le site de l'AUF*.
-
- Liban**
Le 22^e Salon du livre francophone de Beyrouth aura lieu du 24 octobre au 1^{er} novembre.
-
- Allemagne**
Le 32^e Festival international du film francophone de Tübingen-Stuttgart aura lieu du 4 au 11 novembre.
-
- Algérie**
20^e Salon international du livre d'Alger, du 27 octobre au 7 novembre. Création du prix littéraire « Grand prix du SILA ». Trois sections : langue arabe, tamazight (langue berbère) et français.
-
- Costa Rica**
Membre observateur de l'OIF depuis le Sommet de Dakar (2014), le Costa Rica est le seul pays d'Amérique latine où l'enseignement du français est obligatoire. À lire sur le site de l'Aurore boréale (5 août) l'article de Françoise La Roche, qui décrit les outils offerts par le Centre de la francophonie des Amériques : une bibliothèque numérique dotée de 4 365 titres, la Radio





jeunesse des Amériques, intégrant « la vidéo, les photos, l'écrit, les réseaux sociaux et l'audio »...

—

Maroc

« *Humour : (dé)former le sens ?* », colloque international, le 19 novembre, à Casablanca.

—

Italie

« *En guerre avec les mots* », colloque international, à l'université de Gênes, du 26 au 28 novembre. (Langues : italien, français, anglais.)

—

Togo

« *La place des femmes dans les médias francophones* » sera étudiée du 24 au 29 novembre à Lomé, lors des 44^e Assises de la presse francophone.

—

France

- Le dispositif d'enrichissement de la langue française a été modifié par le décret du 25 mars 2015 :
 - la Commission d'enrichissement de la langue française (qui remplace la Commission générale de terminologie et de néologie) est placée auprès du Premier ministre ;
 - cette commission voit l'arrivée d'un représentant de l'OIF ;

- des groupes d'experts, créés par le Délégué général à la langue française et aux langues de France se substituent aux commissions spécialisées de terminologie et de néologie ;

- dans chaque ministère, le rôle du haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française est renforcé. (LFA*, n° 151.)

- Le 2 octobre, Journée-manifeste organisée par l'ALLE*, à la Fondation Del Duca, 10, rue Alfred-de-Vigny, à Paris-8^e. Thème : « Quel français voulons-nous ? »

- France-Louisiane Franco-Américanie organise son 39^e congrès, à Bordeaux, du 5 au 8 novembre.

- 20^e Rencontres du cinéma français en Beaujolais, à Villefranche-sur-Saône, du 9 au 15 novembre.

- 12^e Rencontres de coproduction francophone, à Paris (18 - 20 novembre).

- Colloque international : « L'intraduisible : les méandres de la traduction », à l'université d'Évry, les 3 et 4 décembre.

- 21^e Semaine de la langue française et de la Francophonie, du 12 au 20 mars 2016 : « Dis-moi dix mots en langue française ». Mots proposés : *chafouin* et *fada* (France), *champagné* (Congo), *dépanneur* et *poudrierie* (Québec), *dracher*

et *lumerotte* (Belgique), *ristrette* et *vigousse* (Suisse), *tap-tap* (Haïti).

- Quelques prix décernés par l'Académie française en 2015 :

- Francophonie

- Grand Prix à Aminata Sow Fall, romancière sénégalaise. Médaille de vermeil à Gabriel Garran, acteur, metteur en scène et auteur du roman autobiographique *Géographie française*.

- Prix du Rayonnement de la langue et de la littérature françaises (médaille de vermeil) à Philippe Desan (université de Chicago), Pierre Force (université de Columbia), Bénédicte Savoy (université technique de Berlin), Victor Ieronim Stoichita (professeur d'histoire de l'art), Caroline Alexandra Van Eck (université de Leyde).

Françoise Merle

*ACELF

Association canadienne d'éducation de langue française

*ALLE

Association le latin dans les littératures européennes

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*LFA

Lettre du français des affaires et des Mots d'or de la francophonie

*OIF

Organisation internationale de la Francophonie



Les

langues

de

l'Europe



Parlez-vous grec ?

DLF Bruxelles-Europe-Claire-Goyer organisait le 26 mai dernier une conférence-débat, « Quelle(s) langue(s) parle-t-on dans les institutions européennes ? », KIKOZENKOI ?¹

Aucun rapport avec le grec ou la Grèce.

Et pourtant si, peut-être. Tous les intervenants en furent d'accord², le tout-anglais dans les institutions européennes est une catastrophe tant culturelle et linguistique qu'économique et sociale.

Quoi qu'on pense de la crise grecque qui menace aujourd'hui l'Europe dont avaient rêvé les pères fondateurs, un constat s'impose : on assiste à une gestion de cette crise dans une pure logique économique, sans vision à long terme de ce que sera l'Europe de demain.

Les avertissements des intervenants, tous au cœur des institutions européennes, trouvent alors un écho dans l'actualité de l'été 2015 : on ne parle plus sa propre langue dans les institutions, on parle *un jargon qui homogénéise et banalise la pensée*, dit José Bové ; une langue qui devient de bois quand bien même ce n'est pas la volonté du locuteur, car on ne parle plus la langue maternelle, celle qui permet

1. Avec les députés européens Élisabeth Morin-Chartier et José Bové ; Chloé Dessaint, chargée du dossier Multilinguisme, Éducation et Culture - Commission européenne, au cabinet de Pierre Moscovici ; Delphine Bourgeois, échevin à Ixelles, chargé de l'Europe ; Miguel Angel Martinez, ex-vice-président du Parlement européen, chargé du multilinguisme ; Olga Cosmidou, ex-directeur général de l'interprétation et des conférences au Parlement européen.

2. Les phrases en italique expriment ou résument trop l'avis de tous les intervenants pour citer chaque fois l'auteur.





d'exprimer toutes les nuances et les émotions, laisse la passion ou la colère affleurer, révèle le fond de la pensée.

Les élus, les fonctionnaires européens emploient, sous prétexte de facilité de communication, un langage appauvri *qui aboutit à une standardisation technicienne et rend impossible d'avoir une pensée complexe.*

Cette standardisation entraîne le droit communautaire *vers une affirmation de plus en plus présente du droit anglo-saxon, une architecture singulière qui s'éloigne du modèle du droit romain.* Avec l'hégémonie de la langue anglaise, l'Europe et les Européens ont en prime l'hégémonie d'une vision anglo-saxonne de l'Europe et du monde, *d'un ordre européen différent de celui de l'Europe des droits fondamentaux.*

Alors l'avenir de la Grèce, ou des autres pays d'Europe d'ailleurs, sera-t-il conditionné par un mode de pensée tout-anglais et tout-technocrate anglo-saxon, au détriment d'approches influencées par la langue et l'esprit des Lumières, par d'autres langues et d'autres conceptions du monde ?

Des décisions vitales pour l'Europe, telles les discussions sur les accords de libre-échange, en particulier celle qui a lieu entre les États-Unis et l'Union européenne, dépendent-elles de l'emploi d'une langue plutôt que d'une autre ?

Miguel Angel Martinez, longtemps député européen et vice-président du Parlement européen chargé du multilinguisme, soulignait cette dérive du tout-anglais qui fait de l'Europe *une colonie des États-Unis.*

Bref, renoncer au multilinguisme, d'éminents acteurs de la vie des institutions européennes le disent, c'est renoncer à l'idée européenne.

Lors de cette conférence-débat, on ne pouvait qu'être frappé par une contradiction. Pas une voix discordante ne s'est fait entendre, si ce n'était pour exprimer un pessimisme quant à l'avenir du multilinguisme dans les institutions – non pour en nier la nécessité. Participants et intervenants, tous affirment que *la langue est un véhicule de valeurs et d'identité avec des incidences politiques,*





Les langues de l'Europe

économiques, diplomatiques, culturelles. Chacun est convaincu de l'importance du multilinguisme et des enjeux essentiels qu'il représente, tous sont inquiets et déplorent l'uniformisation de la pensée, avatar de celle de la langue.

Et malgré la conviction de hauts responsables, d'élus, d'intellectuels en faveur du multilinguisme, le tout-anglais poursuit son chemin. En quinze ans, le français et le multilinguisme ont reculé partout dans les institutions ; les réunions de travail se font en anglais, les lettres et courriels en anglais... Qu'attend-on pour appliquer les traités avec plus de rigueur, pour revenir à des institutions littéralement (et linguistiquement) européennes ?

On peut (se) dire que si l'anglais gagne, c'est qu'il est « meilleur ». Que c'est une langue plus véhiculaire que les autres, plus facile à maîtriser pour le plus grand nombre, ou toute autre excellente mauvaise raison... elles sont fausses. Mais quand bien même elles ne le seraient pas, de bonnes raisons ne changeraient rien à l'essentiel : une langue dominante, c'est une culture et un système de pensée dominants. À l'heure où l'Europe désenchante ses citoyens, on peut aussi (se) dire qu'un système de pensée uniquement anglo-saxon ne convient pas à une Europe unie dans la diversité.

Olga Cosmidou le résume fort bien : *Ce n'est pas en ignorant leurs langues qu'on rapprochera les citoyens de l'Union.*

Véronique Likforman

Délégation de Bruxelles-Europe



Le

français

en

France



L'Académie

gardienne de la langue

Bénéficier à*

Emplois fautifs

Le verbe *bénéficier* signifie « tirer profit ou avantage de quelque chose », ce qui implique que le sujet du verbe doit être le bénéficiaire de telle mesure ou de tel avantage, et non la mesure ou l'avantage eux-mêmes. On se gardera donc de faire la faute, malheureusement largement répandue, qui consiste à construire le verbe *bénéficier* avec pour sujet un inanimé et pour complément un nom introduit par la préposition *à*, quand bien même cette construction se rencontre avec le verbe *profiter*.

On dit	On ne dit pas
Tous bénéficient de cette mesure. ou Une mesure dont tous bénéficient.	<i>Une mesure qui bénéficie à tous.</i>
Un décret au bénéfice des plus démunis.	<i>Un décret qui bénéficie aux plus démunis.</i>

* * *

Futur pour avenir*

Extensions de sens abusives

L'adjectif *futur* et la locution adjectivale *à venir* sont souvent synonymes : *Les années futures* ou *les années à venir*, *le futur gouvernement* ou *le gouvernement à venir*. Il n'en est pas exactement de même pour les noms *futur* et *avenir*. *Avenir* désigne une époque que connaîtront ceux qui vivent aujourd'hui, alors que *futur* renvoie à un temps plus lointain, qui appartiendra aux générations qui nous suivront. Employer en ce sens *futur* pour *avenir* est un anglicisme qu'il convient de proscrire. De la même manière, on n'emploiera pas le terme *futur* pour évoquer la situation à venir d'une personne, mais on parlera bien de son *avenir*.

On dit	On ne dit pas
Désormais, à l'avenir, je serai plus prudent.	<i>Dans le futur, je serai plus prudent.</i>
Comme il a réussi son concours, son avenir s'éclaircit.	<i>Comme il a réussi son concours, son futur s'éclaircit.</i>

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « La langue française », onglet « Dire, Ne pas dire » (4 juin 2015).





Mots en péril

DILECTION : n. f. Amour tendre, purement spirituel, que l'on porte à un être, que l'on a choisi ou que l'on préfère.

« *Ô fils le plus aimé qui retrouvait son père ; Fils de dilection qui remontait aux cieux.* » (Péguy.)

FRIGOUSSE : n. f. Bonne chère. Faire la frigousse.

« *Ils se trouvaient tous joliment vengés des anciennes manières de la Banban de la boutique bleue, des gueuletons, et du reste. C'était trop réussi, ça prouvait où conduisait l'amour de la frigousse. Au rancart les gourmandes !* » (Zola.)

LATITUDINAIRE : n. m. et adj. Celui ou celle qui s'accorde des libertés dans les principes d'une religion. Par extension, trop complaisant, laxiste.

« *L'instituteur honnête, maigre, rigoureux, d'une austérité physique plus marquée [...] d'une morale moins latitudinaire [que celle du curé]* » (Arnoux.)

NACARAT : n. m. et adj. inv. Couleur entre le rouge et l'orange.

« *De grandes hachures coupaient le ciel, et en formaient le haut d'un grand tableau : sur cette toile immense brillaient la pourpre, le nacarat, le violet, la couleur de chair, le jaune cuivré, richement mêlés et fondus ensemble.* »

(Chênedollé.)

VIREUX : adj. En parlant d'une plante, vénéneux. *Amanite vireuse.*

Désagréable, nauséabond.

« *L'ivresse n'est-elle point la même, que nous aspirions le champagne, ou que deux cochers attablés trinquent d'une vaste verrée d'un vin âpre et vireux ?* »

(Claudé.)

Gilles Fau

Délégation du Lot





Acceptions et mots nouveaux*

1. FILEYEUR (pour *netter*) : Navire de pêche utilisant des filets qu'il dépose sur le fond ou laisse aller à la dérive entre deux eaux.

Note : Il convient de distinguer le fileyeur du chalutier.

2. FILEYEUR, -EUSE : Marin-pêcheur employé sur un fileyeur.

GRANULÉ DE BOIS (pour *wood-pellet*) : Bâtonnet constitué de sciure et de copeaux de bois compactés, utilisé essentiellement comme source d'énergie.

LIVRE GÉNÉALOGIQUE (pour *breed registry, herd-book*) : Registre dans lequel sont inscrits les reproducteurs d'une race déterminée d'animaux domestiques, avec, éventuellement, leurs descendants et, dans certains cas, leurs performances.

PÊCHE À GUÉ (pour *wading*) : Pêche à la ligne que l'on pratique dans un cours d'eau en se tenant debout immergé jusqu'à la ceinture.

PÊCHE MINOTIÈRE (pour *fish meal fishery, industrial fishery, reduction fishery*) : Pêche dont les captures sont destinées à la production industrielle de farines et d'huiles de poisson.

Note : La pêche minotière se pratique avec des filets à petites mailles qui capturent de grandes quantités de poissons, principalement de petits pélagiques ; elle n'est pas sélective.

VÉGÉTALIEN, -IENNE INTÉGRAL, -E (pour *vegan*) : Adepte du végétalisme intégral.

Note : On trouve aussi le terme « *végane* », qui n'est pas recommandé.

VÉGÉTALISME INTÉGRAL (pour *veganism*) : Mode de vie refusant l'utilisation des animaux au profit de l'homme et excluant en conséquence la consommation, directe ou sous forme de produits transformés, d'animaux et de produits d'origine animale.

Note : On trouve aussi le terme « *véganisme* », qui n'est pas recommandé.



* Extraits de « Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche », publiés au *Journal officiel* le 19 août 2015. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site *FranceTerme*.





Les mots en famille

Autour des « bulles » et de la « boule » !

Notre monde est en perpétuelle **ébullition**, mais d'où viennent toutes ces **bulles** ?

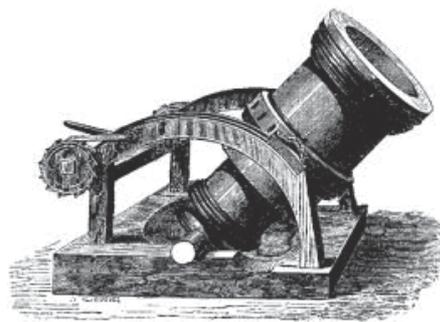
D'abord *buille* au XIII^e siècle puis *boille* et enfin *bulle*, ce mot, emprunté au latin *bullā*, désigne le globule d'air qui se forme à la surface de l'eau quand celle-ci se met à **bouillir**.

Ceux qui préfèrent l'eau-de-vie penseront aux **bouilleurs** de cru ! L'alcool doit toutefois être consommé avec modération pour ne pas **perdre la boule**, mot venant aussi de *bullā*.

Employée par analogie pour tout objet sphérique, la **boule**, devenue un jeu, nous amène au **bowling**, de l'anglais *bowl*, emprunté au français *boule*.

Le **boulon**, objet à tête ronde, nous force à **boulonner**, expression familière pour « travailler ». Il est plaisant de constater que si la boule nous emmène au boulon et au travail, la bulle nous conduit à nous reposer, c'est-à-dire à **coincer la bulle**.

Cette autre expression populaire nous vient de l'école militaire de Saint-Cyr. Elle est empruntée au langage des artilleurs. En effet, dans un mortier d'artillerie, il existait une plaque qui, pour que l'engin soit opérationnel, devait être parfaitement horizontale, ce qui se vérifiait à l'aide d'un niveau intégré.



Lorsque la **bulle du niveau** était « coincée » entre ses deux repères, l'engin était prêt à être utilisé. Il n'y avait donc ensuite plus rien à faire. L'histoire ne nous dit pas si les artilleurs tiraient ensuite à **boulet rouge**, autre objet sphérique de la même famille.





Le français en France

La classe politique est aussi très sensible à l'utilisation de la **boule**. Elle fait d'ailleurs régulièrement des **boulettes**.

L'élu sortant craint d'être **déboulonné** ou de se faire **blackbouler**. À l'origine, dans les loges écossaises, on utilisait une boule noire (*black*) au moment du vote pour refuser l'admission d'un candidat. Les Français reprendront cette idée avec l'expression : **envoyer quelqu'un bouler**.



Sceau de plomb ou bulle du pape Urbain V (1362-1370).

Aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de boule, un simple **bulletin** de vote suffit. Le bulletin dérive de l'ancien français *bullette*, qui signifiait le « sceau », puis « tout document officiel marqué d'un sceau », comme la **bulle**

du pape, en référence à une petite boule de métal qui était attachée au sceau à l'époque médiévale.

Lors des soirées électorales, les politiques sont toujours en pleine **ébullition**, surtout s'il y a eu des **bouleversements**. Point n'est besoin d'un **boulier** pour compter les voix, mais les vainqueurs se délectent avec des **bulles de champagne**.

Nos jeunes aussi aiment les bulles, ce sont les **bulles de leurs bandes dessinées**.

La bulle et la boule imprègnent donc notre vie quotidienne, rien d'étonnant que nous vivions dans un véritable **bouillon de culture**.

La culture, elle, peut prendre bien des formes !

Je terminerai donc par la culture culinaire, non pas en vous proposant un **pot-en-bouille** qui ne serait qu'un ragoût grossier, une simple **tambouille**.

Je ne vous proposerai pas non plus un **bouillon d'onze heures**, le bouillon de la dernière heure !

Je préfère terminer avec l'accent, celui que l'on attrape en naissant du côté de Marseille avec la **bouillabaisse**. Il faut faire bouillir ce





célèbre potage de poissons plusieurs fois, le mot voulant dire « bous et abaisse », car si la marmite bout, abaisse-la.

Après la bouillabaisse et la sieste, nous terminerons par une partie de boules.

Alors, vous tirez ou vous pointez ? Ne nous laissez pas bouillir d'impatience !

Philippe Le Pape
Délégation de Touraine

Maman, les p'tits bateaux... (4 et fin)

BATEAU n. m.

BATEAU À/D' ESCARBILLES, À MÉCANIQUE. Surnom péjoratif donné par ceux de la voile à un navire à vapeur. (Voir *baille*.)

BATEAU À TOURNE-BROCHE. Surnom donné par les anciens de la voile (jusque vers 1926 environ) à un bateau à moteur. (Voir *tourne-broche*.)

BATEAU (DE) TURC(S). De la seconde moitié du XIX^e siècle, où les bateaux turcs jouissaient d'une solide réputation de pagaille et de malpropreté. Surnom donné à un bateau sale et mal tenu.

BATEAU-CORMORAN. Surnom donné à un voilier trop lesté (ou chargé), car il navigue comme le cormoran, avec le dos (le pont) au ras de l'eau.

PONTON. 1. (Long-cours et Marine nationale). Terme d'affection utilisé par les hommes pour désigner le bateau sur lequel ils embarquaient.





« Notre vieux ponton... », chanson *Le Borda* ou *Hymne de la Baille* (Coindreau, 1957).

2. (Marine mar.) Surnom d'un mauvais bateau. (Voir *vieille barque*.)

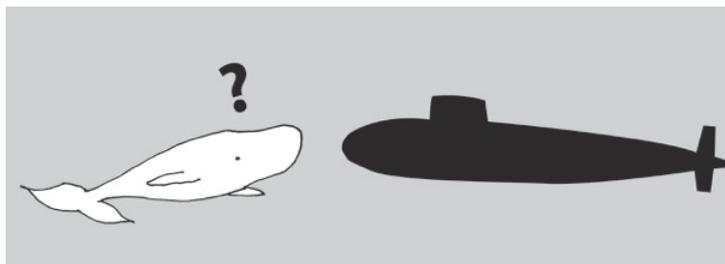
* * *

Avant d'amarrer notre langue (au taquet), il nous faut signaler les subtilités de notre chère Marine nationale, dans laquelle on trouve, souvent au pluriel, et à cause de la couleur de coque :

BATEAU BLANC. Surnom d'un BH(O), bâtiment hydrographique (océanographique). Note : certains pays, dont la Grande-Bretagne, ne suivent pas toujours cette coutume.

BATEAU GRIS. Surnom générique d'un bateau de surface, peint en « gris coque », par opposition à *bateau noir*.

BATEAU NOIR. Surnom d'un sous-marin.



Toujours dans la Marine nationale, on peut relever les termes et expressions suivants.

Note : la **BAILLE** est le surnom que les bordaches (et autres « en bleu foncé ») donnent à l'École navale. *Quand j'étais à la Baille* : quand j'étais à l'École navale...

(COUSIN) ASTHMATIQUE. De sa « respiration » bruyante et irrégulière. Pour les sous-marinières de SNA (sous-marins nucléaires d'attaque) et de SNLE (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins), surnom donné à un sous-marin « classique » (diesel-électrique).

CHARLES (LE). Surnom du porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Synonyme : **LE GROS**.

DRAGOUZE. Ancien surnom générique d'un dragueur de mines. Ce terme est tombé en désuétude, les dragueurs ayant été remplacés par des CMT (chasseur de mines tripartites).

GROS CUL. Ancien surnom du cuirassé armé de canons de 340. Synonyme : **PRODUCTEUR DE PRUNEAUX**. (Voir *marchand d'œufs*.)





MARCHAND D'ŒUFS. Surnom d'un bâtiment mouilleur de mines. (Voir *gros cul.*)

NOUNOU. Surnom donné à un pétrolier-ravitailleur.

PATOUILLARD. « *Au temps de la Voile, vapeur du commerce lent, à la silhouette peu élégante, qui passait avec un bruit de ferraille des machines, faisant de bruyants remous avec leurs hélices à demi immergées, salissant l'atmosphère de leur panache de fumée noire.* »¹

POSTE-AUX-CHOUX. (Obsolète ou peu usité.) En rade, autre nom du canot chargé d'assurer l'avitaillement en vivres frais d'un bâtiment mouillé (à l'ancre ou sur coffre). (Voir *baille de servitude.*)

REINE DES QUAIS. Surnom d'un bâtiment qui navigue très peu.

SHIP (Long-cours). Surnom donné par les long-courriers (hommes) eux-mêmes à un long-courrier (navire), souvent même à leur propre navire : « Mon ship ».

SOU. Apocope de *sous-marin* (classique ou SNA/SNLE). Synonyme : **BATEAU NOIR.**

YACHT. Par ext. Tout bateau de plaisance.

D'autres surnoms de bateaux sont communs à la Marine marchande, de pêche, voire de plaisance. Nous ne les avons pas signalés pour éviter toute redondance.

Et pour ne mécontenter personne, terminons par la (« belle ») plaisance qui a son :

PROMÈNE-COUILLONS, que les puristes de la voile donnent à un bateau à moteur (hors-bord généralement).

En espérant ne pas vous avoir menés en bateau...

Joseph de Miribel

1. *Le Chasse-Marée*, n° 20.





De dictionnaires en dictionnaires

Imbecil(l)e : quel âge as-tu ?

« **Imbecile. Sot, benêt, qui a perdu un peu du bon sens** », insiste élégamment Richelet, l'auteur de notre premier dictionnaire de langue monolingue, le *Dictionnaire françois*, publié en 1680. Hélas, il perd toute bienséance en ajoutant un exemple incongru ! « **Elle est imbecile.** » D'autant plus que quelques mots auparavant, pour l'antonyme, « **intelligent** », « **qui a du bon sens, & de la pénétration** », l'exemple ne se discute pas : « **Il est intelligent** ». On triche un peu, car en second, vient tout de même le féminin : « **Elle est intelligente** ». Avouons cependant que la courtoisie fait ici défaut. Quant à l'accent aigu, qu'il s'agisse du *Dictionnaire universel* de Furetière, publié en 1690, ou de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, en 1694, il n'est pas encore de mise. En revanche, l'hésitation reste grande en ce qui concerne la consonne dite « liquide », le *l*. Si Richelet la limite en effet à l'unité, Furetière et l'Académie française restent formels : *imbecille* prend deux *l*. Il faudra de fait attendre, d'une part, la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, en 1740, pour que surgisse l'accent aigu et, d'autre part, la cinquième édition, publiée sous le Directoire en 1798, pour que disparaisse le second *l*. Se dément ainsi la réputation de l'imbécile, certes ici graphique, qui ne saurait changer... Au passage, une formule déplaisante, mais alors à juste titre recensée au nom de l'usage par Furetière et l'Académie française, a disparu : « **le sexe imbecille** ». Furetière n'y va pas par une multiplicité de chemins : « **On appelle aussi le sexe imbecille, les femmes** », précise-t-il. Pas de confusion cependant, le « **le sexe imbecille** » est alors





synonyme d'une formule encore en vigueur, le « **sexe faible** ». La toute première définition du mot *imbécille* est de fait conforme à l'un des usages encore en vigueur au Grand Siècle : « **Qui est faible, sans vigueur** », signale Furetière, au reste confirmé par les exemples qu'il ajoute, aujourd'hui déconcertants ! « **Les enfants au-dessous de sept ans, les vieillards à quatre-vingt [sic], sont dans un âge imbecille.** »

Appelons vite l'étymologie à la rescousse : si le *Petit Robert* se contente de donner pour étymologie « **du latin *imbecillus*** » – « Ah ! Non ! C'est un peu court, jeune homme ! » –, rejoignons la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie* où l'on rappelle utilement qu'en latin, *imbecillus* signifie proprement « sans bâton, sans soutien », conformément au sens du latin *bacillum*, « petit bâton, canne ». On comprend mieux alors l'« **âge imbecille** », celui où, sans canne, on peut être fragile. Mais, s'agissant des enfants, quel bel âge que l'âge imbécile ! Avec une vraie promesse d'intelligence, tous sexes confondus et jusqu'au bout de l'âge imbécile.



Jean Pruvost

NDLR : Jean Pruvost vient de publier un nouvel ouvrage aux éditions Honoré Champion : *La Guitare « Profusions d'harmonies... contre mon ventre, dans mes bras »* (« Champion les mots », 144 p., 9,90 €).

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





Les mots du mystère

Le mystère fascine la race humaine depuis la nuit des temps. Peut-être même que *Homo habilis* se demandait : « D'où viens-je ? ». Il n'a pas trouvé la réponse. Nous non plus. Ces mystères nous dépassent et l'Organisateur... n'est pas accessible sur la Toile ! Le mystère, il y a des mots pour le dire. En voici quelques glanes :

Guéridon : en général, petite table ronde à trois pieds qu'utilisent les adeptes du spiritisme. On est libre de ne pas y croire. Et pourtant, « il » tourne !...

Médiumnité : (du latin *medius* : qui est « au milieu »). Lancée mondialement avec le spiritisme des demoiselles Fox, dès 1847, à Hydesville (Hyde ?), État de New York.

Médium : personne douée de médiumnité. Ou « percipient » : qui reçoit les « messages », de l'au-delà, notamment.

Phénomènes spirites : faits étranges : bruits, apparitions, « touches » venant de présences invisibles. Tables tournantes, basculantes, voyageuses même (quelques mètres !...), qui délivrent des messages frappés au sol par un des pieds du guéridon. Un coup pour « oui », deux pour « non ». Ces phénomènes ont été observés et étudiés, fin du XIX^e siècle, début du XX^e, par des scientifiques dont : William Crookes, Cesare Lombroso, Albert von Schrenck-Notzing...

Extracorporalité : c'est sortir de son corps et l'observer. Expérience fréquente chez les opérés, ceux qui ont frôlé le trépas, qui ont « survolé » leur corps sous anesthésie. Mais l'expérience mystique n'est pas nécessaire à l'éclosion de ce phénomène. Le ténor Roberto Alagna a vécu cela et en fait état dans son autobiographie (Grasset, 2007). En juin 2009, le Centre hospitalier de Sarlat s'est livré à des tests sur la « décorporation-mort imminente »...

Raps : (angl.) petits coups frappés, de nature inconnue. Se trouvent notamment dans les cas de hantise névrotique. Chez de jeunes enfants aussi, au moment de la « formation ».





Téléportation : concept rendu célèbre (bien que dément...) par le roman et scénario de George Langelaan, *La Mouche*. En physique, « téléporter », c'est transporter d'un point à un autre « sans » déplacement physique. Alors que l'ami George désintègre un corps dans une cabine A, pour le réintégrer dans une cabine B. C'est de la science-fiction absolument fictionnelle ! Aujourd'hui, c'est l'ordinateur qui permet la téléportation rationnelle, la seule possible...

Forêt – Arbres : selon le professeur Jean-Louis Bernard : « *La forêt est un réservoir de tellurisme digéré. Par leurs racines, les arbres puisent cette force fluide dans le sol et la rendent plus assimilable à l'homme. Mais en automne et en hiver, l'effet est contraire. La nature lutte alors contre la mort et contre son propre pourrissement. Elle se fait "vampirique".* » (Le stéréogramme d'illustration montre un érable simplement élagué. Mais c'était le jour d'Halloween ! Effet étrange, mais fortuit, les branches sciées se sont révélées le lendemain, verticalement : une tête de démon. Horizontalement, une sorte de « chien de l'Érèbe » qui hurle à la mort. Les faits qui se sont succédé depuis, immédiatement, ont été gravement négatifs, comme télécommandés par la double figuration malveillante... de l'arbre mutilé...

Les « mystères » ne sont pas agaceries d'enfants. Prudence ! On ne sait pas à qui l'on a affaire !

Serge Lebel





Examinons la consultation

Mon médecin est parfois bizarre : il faut être patient avec lui. J'ai voulu le consulter aujourd'hui ; mais il m'a répondu qu'il était en vacances et ne consultait pas. Je m'apprêtais à lui répondre que c'était moi qui souhaitais consulter ; mais un de mes amis, consultant en communication, m'en a dissuadé en affirmant que j'avais tort, après avoir consulté un dictionnaire.

Après cette déconvenue, sur laquelle le regretté Raymond Devos eût brodé l'une de ces saynètes absurdes dont il avait le secret, je me suis aperçu que je n'étais pas seul dans ma perplexité. Résumé des épisodes précédents : le docteur Lueza (*DLF*, n° 248, p. 23) pointe l'illogisme de la construction : « Le docteur consulte à tel horaire ». Yves Serruys (*DLF*, n° 255, p. IX) lui emboîte le stéthoscope et se demande « par quelle inversion des rôles » on en est arrivé à cet emploi aberrant de **consulter**. En fait, le phénomène se révèle assez complexe.

Examinons la patiente, notre belle langue française, en lui faisant non pas dire « 33 », mais énoncer quelques-uns de ses verbes au mode participe, temps présent. *Chantant*, tout le monde le sait, est le participe présent de *chanter*, et on peut préciser : à la voix **active**. (Au passif : *étant chanté*).

Les verbes conjugués au participe présent actif (qui restent invariables) donnent souvent lieu à un **adjectif verbal**, de même forme (sauf quelques exceptions), distinct du participe en ce sens qu'il s'accorde au nom auquel il se rapporte, comme un adjectif qualificatif : *une lame coupante*, *une eau dormante*...

La plupart des adjectifs verbaux sont logiquement de sens actif, comme dans les deux exemples ci-dessus. Mais en posant le stéthoscope ailleurs, on découvre quelques adjectifs verbaux de sens **passif** : *une couleur voyante*, *une place payante*, *un tissu salissant*...

Et d'ailleurs, un examen plus complet nous présente des exemples d'adjectifs verbaux qui n'ont un sens actif que par métaphore : une





mélodie peut certes être *chantante*, mais c'est plutôt le chanteur que la mélodie qui chante au sens propre ; un **toit** peut être *ouvrant*, il peut, par exemple, ouvrir sur le grand ciel bleu, mais en réalité c'est plutôt un « toit qui peut être ouvert » ; un **menu** *déroulant* peut donner lieu au même commentaire.

Certains adjectifs verbaux ne sont, eux, à proprement parler, de sens ni actif ni passif : *une rue passante*, *une rue commerçante* correspondent à des extensions d'emploi (comme il existe des extensions de sens) de l'adjectif verbal ; *la soirée dansante* aussi, comme *le chemin glissant*...

D'autres encore vont compléter le tableau clinique en offrant un sens **pronominal** : c'est le cas de *la personne méfiante* (de *se méfier*), ou *repentante* (de *se repentir*), ou *bien-portante* (de *se porter*) ; ou *des plaignants* (de *se plaindre*) dans un procès.

Le plaignant : tiens, tiens ! un nouveau symptôme. L'usage finit par transformer certains adjectifs verbaux carrément en noms communs (*le correspondant*, *le soupirant*...). Mais alors, puisqu'on diagnostique parfois de la confusion entre l'actif et le passif chez les adjectifs verbaux, il est fatal qu'on la retrouve aussi chez ceux qui sont devenus des noms : **le consultant** est donc celui qui est consulté... Ordonnance : une bonne aspirine !

Plus généralement, la confusion entre les sens actif et passif sévit même dans l'emploi global de certains verbes. Si le médecin *consulte*, c'est parce que nous parlons aussi d'un produit qui diffuse dans l'atmosphère : on « l'a diffusé » en réalité. C'est parce que, dans le langage familier voire incorrect, on dit : *j'hallucine* ; on parle d'une chose repoussante en disant qu'*elle craint*. C'est parce que nous visons une formulation plus légère (moins de formes verbales, d'auxiliaires), plus brève, c'est parce que nous cédon à la facilité.

Effet secondaire dans certains cas : on n'y comprend plus rien. « Et voilà pourquoi votre fille est muette » (d'après Molière, *Le Médecin malgré lui*).

Jean-Marc Schroeder





Noms collectifs

Accord du verbe avec les noms collectifs : la plupart, la totalité, une majorité, une foule, l'ensemble, etc.

Les noms collectifs désignent des ensembles d'êtres ou d'objets. Ils sont en général suivis d'un complément au pluriel.

Selon les circonstances, l'accord du verbe se fait soit avec le nom collectif, donc au singulier, soit avec le complément, donc au pluriel.

La règle générale est la suivante :

- Lorsque le nom collectif est précédé d'un article défini ou d'un adjectif démonstratif ou possessif, le verbe reste au singulier :
Ce groupe de musiciens a défilé sur l'esplanade.
- Lorsque le nom collectif est précédé de *un* ou *une*, l'accord se fait en tenant compte soit du sens, soit de l'intention de celui qui s'exprime.
 - **Accord avec le sens.** La formulation indique clairement avec quel mot le verbe doit s'accorder :
Une file de cyclistes a serpenté dans la montée vers le col (c'est la file qui serpente et non les cyclistes).
Une multitude d'ouvrières se sont activées dans la fourmilière (ce sont les ouvrières qui s'activent).
 - **Accord avec l'intention.** Deux écritures sont possibles :
Une foule de manifestants a avancé dans la rue (c'est la foule, considérée dans son ensemble, qui avance sans que l'on distingue les membres qui la composent).
Une foule de manifestants ont avancé dans la rue (ce sont les manifestants qui sont pris en considération, *la foule* signifiant « énormément » ou « beaucoup »).





De même, l'on pourra écrire :
L'ensemble des candidats a été reçu.

ou bien

L'ensemble des candidats ont été reçus.

Toutefois, il existe des exceptions à cette règle :

- Après **la plupart**, **nombre** et **quantité** employés sans déterminant, le verbe est toujours au pluriel
Les clients du restaurant regardèrent la carte et le menu ; la plupart choisirent le menu.
Nombre de mes amis sont aujourd'hui retraités.
Quantité de plantes fleurissent en juin.
- Avec **la** (ou **une**) **majorité**, **la totalité**, **la plus grande partie**, etc., le verbe se met le plus souvent au singulier :
La majorité des lauréats a obtenu une mention.
La totalité des fruits a été récoltée avant la grêle.
La plus grande partie des jours de mai a été pluvieuse.
- Avec un nom numéral ou un nombre proche d'un nom numéral, le verbe s'accorde avec le complément au pluriel :
Hier soir, au moins un millier de sansonnets ont virevolté au-dessus des vignes.

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet. Rappelons que la délégation a publié ces chroniques sous le titre *En français correct* (voir *DLF*, n° 252, p. 59).





L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

batavia n. f. Il n'y a qu'un *t* dans le nom de cette laitue à feuilles dentelées, gaufrées, et croquantes. Ce qui est cohérent avec l'unique *t* de l'étymon *Batavia*, nom latin de la Hollande. Paul Morand était-il sérieux lorsqu'il écrivait qu'« *il n'y a pas [...] de panamas à Panama, ni de salade dite batavia à Batavia [aujourd'hui : Djakarta]* » ?

ouï-dire n. m. inv. « *Ce ne sont que des ouï-dire !* », autrement dit ce sont des rumeurs à saisir avec des pincettes et à considérer avec une grande méfiance... Ce mot composé invariable, avec trait d'union, a été forgé sur « quelque chose que l'on a ENTENDU dire », que l'on a « OUI dire ». Le premier élément est donc le participe passé *ouï*, et non le substantif féminin *ouïe*.

épître n. f. Pourquoi y a-t-il un accent circonflexe sur le *i* d'épître, alors que l'on en chercherait en vain dans *pitre*, *pupitre* et *chapitre* ? C'est parce que cet accent circonflexe marque la disparition du *s* figurant dans le latin *epistola*, « lettre, missive », dont *épître* est issu. Un *s* qui a été maintenu dans *épistolaire* et dans *épistolier/épistolière*. Ces derniers mots, de ce fait, n'ont pas d'accent circonflexe.

Jean-Pierre Colignon



Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

- Tenir le haut du pavé** C'est être en vue, tenir le premier rang. Au Moyen Âge, les rues étaient en pente vers le milieu et formaient un ruisseau où s'écoulaient les eaux usées, un cloaque à ciel ouvert. Les personnes aisées ou « gens de la haute » occupaient donc le haut du pavé laissant les pauvres hères dans la gadoue.
- Avoir maille à partir** La maille était autrefois, à l'époque médiévale, la plus petite pièce de monnaie en circulation (deux mailles pour faire un denier, douze deniers pour un sou, etc. *Partir* est utilisé dans le sens de « partager » (donnant aussi *partition*, *partie*). Il était alors quasiment impossible de partager une si petite monnaie, ce qui pouvait provoquer la dispute si chacun s'entêtait.
- Payer en monnaie de singe** C'est se répandre en belles paroles ou vaines promesses au lieu de s'acquitter. L'expression trouverait son origine dans un édit du roi Louis IX (saint Louis) dispensant de péage, sur le Petit Pont reliant la rive gauche à l'île de la Cité à Paris, les amuseurs publics et autres montreurs de singes ; les animaux devant malgré tout exécuter quelques farces et grimaces pour se faire ouvrir le passage.
- Tirer au flanc** C'est se soustraire à une corvée, à un travail. Lors d'une bataille, les plus courageux, voire héroïques, s'élancent au front ; quant aux moins téméraires, ils vont vers les flancs (partie latérale dans une formation militaire), plus calmes et moins exposés au feu.
- Faire ses choux gras** Le chou, légume d'hiver par excellence, était souvent au menu du pauvre ; afin d'améliorer son goût, il était nécessaire d'y ajouter du lard ou autre graisse. L'expression prend alors tout son sens, si tout va bien dans la marmite, tout va bien en général, notamment dans les affaires, profits, etc.

Suzanne Choquet

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Quelques notes d'orthotypographie...

L'orthotypographie touche naturellement tous les domaines. Le monde musical ne saurait y échapper. Alors, pour être dans le bon ton et rester dans la note, il y a des usages à respecter.

Traditionnellement, les adverbes d'origine italienne indiquant le tempo ou l'intensité se mettent en caractère italique dans un texte en romain (et inversement) : *Ce passage est à jouer **pianissimo** ; C'est par erreur que ce jeune pianiste a interprété **allegro** ce passage prévu pour être joué **allegretto** ; Tout ce mouvement est à jouer **forte***. Toutefois, ce changement de grasse naguère encore orthodoxe et obligatoire est moins observé, et est en tout cas inadapté dans les expressions familières : *y aller **piano***.

Lorsque ces adverbes se muent en noms communs, ils sont francisés, prennent des accents et la marque du pluriel. (C'est manifestement par inadvertance, par bévue, que des dictionnaires usuels édités par des maisons sérieuses faisant référence comportent des contradictions à ce sujet.) Ainsi : *des **allégros**, des **allérettos**, des **pianos**, des **fortissimos**...* Mais, si ces termes sont suivis d'un adverbe, on laisse le tout invariable, non francisé : *des **allegro assai***. L'homographie avec l'adjectif féminin *forte* incite les lexicographes à préconiser l'invariabilité quand l'adverbe italien *forte* devient un substantif désignant les passages d'une œuvre. On écrit donc : *Le compositeur fait se succéder de façon quelque peu abrupte les **pianissimos**, les **fortissimos** et les **forte***.

Les notes de musique se mettent en italique dans un texte composé en caractère romain (et inversement) : une sonate en *ré*, donner le *la* ; une clé de *sol* ; « Il n'y a plus rien, après le *la* ? – Si : *si* !! ».

Les indications de mode restent en romain (en italique dans un texte composé en italique), c'est l'usage : un concerto en *sol mineur*, une messe en *la majeur*, un nocturne en *fa majeur*.

Ce que l'on appelle les « altérations » (bémol, dièse, bécarre) se composent, de même, dans le caractère du texte général : un quatuor en *mi bémol*, un trio à cordes en *si bémol majeur*, un octuor en *mi bémol majeur*...

Dans tous les exemples qui précèdent, *sonate*, *quatuor*, *messe*, *octuor*, *trio*... s'écrivent sans majuscule et restent dans le caractère du texte général, parce qu'ils ne sont pas le premier mot d'un titre d'œuvre, mais seulement des noms communs désignant des types de compositions musicales. La mise en italique au sein d'un texte en romain (ou l'inverse) et la majuscule initiale sont obligatoires dès lors qu'il s'agit de noms propres, de titres d'œuvres : le *Quatuor à cordes en sol mineur**, *op. 27**, de Grieg ; Le concert se terminera sur le *Quintette pour piano et cordes* de Bartok ; *Le public a particulièrement apprécié l'interprétation du Scherzo en mi bémol mineur, op. 4, de Brahms*.

Il était hors de notre... portée de traiter en une seule chronique l'orthotypographie du monde musical. Alors, contrairement à une célèbre symphonie, le sujet ne restera pas inachevé !

Jean-Pierre Colignon

* Nous reviendrons, dans la prochaine chronique, sur l'orthotypographie controversée des notes de musique, des noms de modes et d'altérations, et du mot *opus* (abréviation : *op.*), quand ces termes figurent au sein des titres d'œuvres. Il y a de multiples « marches » !

Courrier des internautes

Question : *Depuis quelques années est apparu le néologisme repentance. Est-il vraiment utile ? Quelle différence avec repentir ?*

Réponse : Ce n'est pas un néologisme, mais un vieux mot tombé en désuétude. L'Académie française, à la fin du XVII^e siècle, le donnait déjà comme vieillissant. Pourquoi exhumer de la poussière des ans un terme depuis longtemps passé de mode ? Peut-être parce que *repentance* frappe davantage les esprits par son caractère apparemment plus solennel que *repentir*. Examinons les définitions communes aux divers dictionnaires :

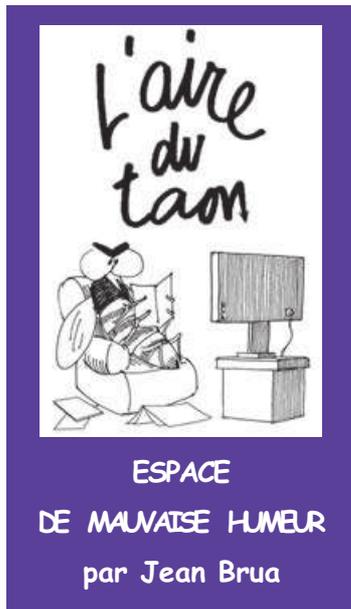
REPENTIR : action de regretter ses fautes et de vouloir les réparer ou s'en corriger.

REPENTANCE : regret, douleur qu'on a de ses fautes et de ses péchés. Il ne s'emploie guère que dans le langage de la piété. (*Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition 1932-1935.)

Ce dernier appartient donc spécifiquement au vocabulaire religieux. À éviter dans la langue courante. Le dictionnaire Hachette le renvoie tout simplement à *repentir*, en en faisant un parfait synonyme de ce dernier.

Les appels à la « repentance » formulés ces dernières années au sujet de faits dont les origines remontent au XIX^e siècle, et même s'il eût été question de repentir, relèvent d'un emploi impropre : on ne peut se repentir que des fautes que l'on a soi-même commises. Quand il s'agit de celles d'autrui, on **regrette**, **déplore**, **condamne**.

Jacques Pépin (†)



Le véniel et le mortel

Dans la zone de non-droit de la parole et de l'écriture qu'a fini par établir la banalisation de l'usage relâché, on distinguera des « vénielles » confusions ou inversions de sens, deux dérives langagières — hélas courantes — aux conséquences... mortelles.

Ainsi, le journaliste, qui rapporte qu'un ouvrier électrocuté a regagné son domicile, devrait savoir qu'une électrocution est forcément fatale. On doit employer « électrisé » ou une périphrase évoquant le choc électrique.

Idem pour « lyncher », qu'il est incohérent de préférer à « tabasser » ou « battre à plusieurs », si la victime a survécu à ce type d'agression.





Excès de superlatifs

Il est vrai que nous sommes souvent emportés par l'enthousiasme et que nous parsemons nos discours par des *merveilleux*, *magnifique*, *superbe*, *extraordinaire* (personnellement mes amis m'accusent d'« un excès de *splendide* »).

Lors de la diffusion d'une demi-heure de tennis à Roland-Garros, ce devait être Nadal contre Federer ou Djokovic, j'ai récolté une jolie moisson de dix-huit superlatifs des commentateurs : *un coup énorme* (bien sûr avec un *h*), *bluffant*, *hallucinant*, *génial*, *remarquable*, *ultra* ; *un revers sublime*, *gigantesque*, *monstrueux*, *impressionnant*, *impeccable*, *incroyable*, *faramineux*, *prodigieux*, *phénoménal*, *superbe*, *magnifique*, *un échange exceptionnel*, *géant*...

Pas seulement dans le sport.

Les robes du couturier à la mode sont *prodigieuses*.

Un joueur de football est souvent *surdoué*.

Le roman est annoncé *sensationnel* même s'il n'a aucune valeur littéraire.

L'exposition d'art contemporain est *époustouflante*.

Le nouveau disque d'un rappeur adolescent est *fabuleux*.

Sans parler des *super*, *hyper*, *méga*, *giga*, et j'en passe.

Nous vivons dans une société qui a besoin de tout exagérer pour justifier la valeur de ses produits à vendre. Mais où sont nos propos mesurés d'antan ?

Douglas Broomer





Très très, c'est trop

« Très » fait triste mine. Il ne suffit plus. Ce pauvre adverbe d'intensité qui marquait le superlatif absolu ne vaut plus que 50 % de sa valeur, tant et si bien que les commentateurs le redoublent désormais. Non, ils ne bégaièrent pas ; ce « très très » est à la mode. Sa sonorité de roulement de tambour lui donne un je-ne-sais-quoi de militaire qui ressemble à un ordre. « Très beau » ne suffit plus pour souligner l'élégance d'une architecture ou la grâce d'une interprétation instrumentale. Elles sont « très très » belles. L'adjectif, quant à lui, varie peu tant la palette linguistique du locuteur est économe de mots. Parfois, dans l'euphorie du moment, ce « très » est triplé de peur que l'auditeur ne perçoive pas assez l'enthousiasme du présentateur. Qu'il paraîtrait ringard ou médiocre à l'oreille de ses pairs celui qui annoncerait avec simplicité un « beau » concerto. Ne nous étonnons pas que la jeune génération, sans doute poussée par le même désir de magnifier ses impressions pour mieux en exprimer l'intensité, utilise maintenant « trop » à la place du « très » déprécié. « C'était trop beau, trop bon... » En bref, c'est « trop », c'est tout dire.

Maurice Véret

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**





Alors que...

Alors que de nombreuses entreprises font le constat, de même que les chambres de commerce et d'industrie, que les erreurs d'orthographe et les fautes de français peuvent leur nuire parfois de façon considérable (clients refusant de payer les grosses notes facturées pour des publicités, des études, des dossiers, des affiches, des programmes, parce que ces derniers sont dévalorisés, voire dénaturés, par ces fautes)...

Alors que les téléspectateurs s'indignent du nombre et de l'« hénaurmité » (comme écrivait Flaubert) des bévues commises quotidiennement dans les sous-titres, dans les incrustations, dans les textes divers affichés par les chaînes (et alors qu'il ne s'agit pas du tout forcément de textes composés dans l'urgence)...

Alors que le niveau général de connaissance du français ne cesse de baisser au sein de l'Éducation nationale...

Alors que la France entière se moque et s'offusque des grossières erreurs laissées dans des textes officiels (fautes d'orthographe, confusions de mots...), y compris de l'Éducation nationale..., la principale école de formation des vrais professionnels de la relecture et de la correction – Formacom* – est menacée de fermeture, faute de soutiens des « institutionnels » et autres organismes devant contribuer au développement des emplois. (Alors que, de plus, cette école de formation est d'essence associative, ne faisant pas de bénéfices.)

La profession de correcteur est un vrai métier. Les lecteurs-correcteurs-réviseurs assurent la fiabilité et l'excellence de tout texte destiné à être diffusé, quel que soit le support employé, quel que soit le média utilisé. Leur rôle est tout à la fois celui d'un agent culturel contribuant à la qualité des divers textes d'auteurs, celui d'un





vérificateur scrupuleux contribuant à instruire avec clarté et à informer avec rigueur, et celui d'un contrôleur garantissant aux éditeurs, aux diffuseurs, aux entreprises en général, la fiabilité des textes destinés à ce que l'on appellera, pour simplifier, des clients...

Formacom assure depuis de nombreuses années la formation d'authentiques professionnels qui assument, en respectant le secret professionnel, les tâches indispensables – au nom de la culture et de la communication aussi bien que de l'économie – mentionnées ci-dessus. Ces tâches ne disparaissent pas aujourd'hui : bien au contraire, tout le montre (voir plus haut) ! Et elles exigent, ces tâches, comme les entreprises, que soient formés de vrais professionnels de la correction.

Alors que cette profession très intéressante, intellectuellement fort enrichissante, et des plus indispensables, attire de nombreuses personnes cherchant un emploi, il est impensable que, faute des soutiens des organismes censés aider à la formation, censés aider à l'accès à l'emploi, censés contribuer à l'exception culturelle de la France, Formacom doive fermer ses portes à très brève échéance.

Jean-Pierre Colignon

P.-S. : Formacom est le seul organisme de formation habilité, par le ministère du Travail, à décerner un diplôme homologué de lecteur-correcteur inscrit au Répertoire national de certifications professionnelles.

* <http://formacom.net>.





Syllabes exquises

Il y a des syllabes, souvent des suffixes, qui sont de nos jours très aimées. Telles *-tiel* ou *-ciel*, qu'on trouve dans *événementiel*, *prudentiel* (qui veut dire « prudent »), *exponentiel*, *tendanciel*, *différentiel* » (qui veut dire « différence »), et cela surtout en économie, comme quoi l'économie est près du ciel et les financiers sont des anges. Il y a *-ance* ou *-ence*, fort prisée par les politiques, comme dans *gouvernance* (qui veut dire « gouvernement » ou « direction »), *déshérence*, *repentance*, *tendance*, *militance*. Et puis une petite dernière : « *-aïe* », comme dans *ail* ou *aïe* ou *ayayaille* et qu'on trouve dans « *live* » (curieuse orthographe), qui veut dire, paraît-il, « en direct », et dans « *no souçai* », qui veut dire « tout va bien, t'inquiète pas, mon père ».

Mais les Japonais et les Auvergnats disent : « Pas de sushi ».

Bernard Leconte



Clin d'œil humoristique

Petite annonce, humour et ponctuation

Première version : « *Dame 57 ans bientôt, veuve, cherche nouveau compagnon âge assorti* ».

Seconde version : « *Dame 57 ans, bientôt veuve, cherche nouveau compagnon âge assorti* »...

Sans commentaire(s).

Jean-Pierre Colignon





Les géographes

L'article de Véronique Likforman sur l'intercompréhension (*DLF*, n° 255) et celui d'Elisabeth de Lesparda sur le captcha (*ibid.*) attirent l'attention sur l'intérêt de l'adoption concertée et si possible universelle de néologismes pour désigner des notions nouvelles.

Ne cherchez pas la bataille de Bautzen (1813) sur l'Arc de triomphe. Elle y figure sous le nom de *Wurschen*, mais bien sous celui de *Bautzen* sur le drapeau du 101^e R.I. Les Russes appellent « bataille de Borodino » ce que nous appelons « bataille de la Moscova ». L'histoire n'est certes pas la seule science à connaître de tels conflits de vocabulaire. Elle est bien placée pour contempler avec mépris le peu d'efforts que d'autres sciences ont faits pour parvenir à plus d'intercompréhension. La loi de Mariotte n'est-elle pas pour les Anglais la loi d'Osborne ? Il semble que, de longue date, la géographie se soit orientée en ce sens. Citons quelques-uns de ses termes.

Arroyo (espagnol) : cours d'eau intermittent, à régime pluvial.

Aven (français, issu du languedocien) : ouverture laissée par l'effondrement de la voûte d'une cavité.

Caldeira (portugais) ou **caldera** (espagnol) : vaste dépression formée par l'éjection des matériaux d'une chambre magmatique ou par son effondrement.

Doline (serbo-croate, mais aussi polonais, slovène, slovaque et russe) : cuvette formée par dissolution des calcaires de surface, dont le fond est le plus souvent occupé par des argiles de décalcification fertiles contrastant avec le paysage environnant.

Erg (arabe) : désert de dunes.

Fjord (norvégien) : vallée étroite et profonde aux flancs escarpés, formée par l'envahissement d'une vallée glaciaire par la mer.

Geyser (islandais) : jaillissement intermittent d'eau chaude et de vapeur, d'origine géothermique.

Inselberg (allemand) : massif rocheux isolé dans une plaine, figurant une île sur la mer.

Oued, ouadi (arabe) : torrent à régime intermittent, le plus souvent à sec en surface.

Ria (espagnol) : rivière côtière sujette à des flux de marée remontants.

Reg (arabe) : désert caillouteux.

Taïga (russe, provenant de l'altaïen) : forêt boréale.

Talweg (ou *Thalweg*) (allemand) : tracé par les points les plus bas, correspondant à la ligne de collecte des eaux ; désigne





Le français en France

aussi une vallée barométrique (le *h* muet a disparu en allemand en 1901 mais a perduré dans d'autres langues, jusqu'en 1990 en France).

Toundra (russe, emprunté au *same*) : étendue de végétation pauvre et discontinue caractéristique des climats polaires.

Tsunami (japonais) : raz-de-marée d'origine tellurique.

Tous ces mots, à de petites variations phonétiques et orthographiques près, sont internationaux. La convention de les adopter a manifestement échappé à tout hégémonisme linguistique. C'est là un exemple que l'on pourrait suivre.

Yves Serruys*

* Ingénieur au CEA (Commissariat à l'énergie atomique).



Ah !

Drôle de titre ! C'est pourtant, en émoticônes, l'une des phrases du roman d'Herman Melville, *Moby Dick* (déjà en BD), traduit il y a quelques mois intégralement dans ce nouvel alphabet.

L'émoticône (n. f.), version française d'*emoji*, terme japonais couramment utilisé sur la Toile et par les anglophones, a été lancée par un fabricant japonais de « bipeurs »* dans les années 1990. Cette petite image, animée ou non, – telle 😊 et ses déclinaisons –, injectait des inflexions émotionnelles dans des messages courts et secs. 😊 a été rejoint par quelque 800 autres pictogrammes, qui forment maintenant un alphabet reconnu en particulier dans le monde de la





messagerie instantanée, au même titre que l'alphabet japonais, grec ou cyrillique. Si l'*Oxford English Dictionary* a une entrée « emoji » avec ses prononciation, étymologie et définition, notre *Petit Robert* (2009) a fait aussi place, dans ses pages, à « émoticône ».

La traduction de *Moby Dick* a vu le jour grâce à un financement participatif, et est attribuée au Turc Mécanique d'Amazon, système de distribution de travail dématérialisé, en l'occurrence la traduction des 6 438 phrases du roman, chacune confiée à trois traducteurs, pauvrement payés (5 cents la phrase). L'une de ces trois traductions a ensuite été retenue par d'autres travailleurs (payés 2 cents la phrase). Le livre est aujourd'hui vendu 200 dollars en version reliée, 40 dollars en version brochée.

La traduction est maintenant officialisée : la Bibliothèque du Congrès a fait entrer dans son fonds « *Emoji Dick, or, 🐳* », puisque tel est le nouveau titre.

Lira-t-on demain la Bible ou Racine en émoticônes ou verra-t-on cet alphabet rejoindre un jour les bandes perforées des télex dans les poubelles de l'histoire de la communication ?

Au cas où il devrait disparaître, allez vite regarder la version pdf de l'histoire du capitaine Achab et de la baleine blanche sur : <http://www.czyborra.com/unicode/emojidick.pdf>.



Ha !

Elisabeth de Lesparde

* Depuis le 22 septembre 2000, le nom officiel est **vibreur sonore**.





Boule de neige

Une langue n'est vivante que si elle évolue ; si elle n'accepte pas de mots nouveaux, de formes syntaxiques nouvelles, c'est qu'elle est morte. Nous le savons tous. Mais qui décide de cette évolution ? En France, nous avons la chance d'avoir, depuis le XVII^e siècle, un garant de notre langue : l'Académie française. C'est elle qui fait la loi, la loi écrite, en matière de notre langue. Cependant, son travail consiste essentiellement à entériner un état de fait. Elle juge si un mot nouveau, une tournure nouvelle peuvent être introduits. Tous les domaines intellectuels – ou presque – sont couverts par la variété de compétences des académiciens.

Or, un mot nouveau n'est retenu que lorsque l'usage l'a accepté. Ce grand souverain qu'est l'usage n'est que la fréquence de l'emploi. Chacun d'entre nous est donc responsable de l'usage. Même si nous considérons que notre rôle est infime, il est en fait prépondérant.

Quand nous prononçons ou écrivons le mot *ouf*, dans le sens de « fou », ce verlan qui s'est maintenant introduit dans tous les milieux, ou presque, nous votons pour lui dans cette vaste élection démocratique. Plus nous sommes respectés ou aimés par notre entourage, plus le mot est répété. L'effet boule de neige se produit alors, irréversible. Et ce *ouf* prend naissance et ne tardera pas à se retrouver dans un dictionnaire. De là, il atteindra toutes les couches de la société.

Comme il est nouveau-né, il surprend, il amuse. On se sent libre et audacieux de l'employer. Quand il sort de notre bouche, nous avons l'impression de sauter le pas, de rejoindre d'un clin d'œil les artistes, les jeunes, les penseurs, parfois même les érudits. Bref, nous nous sentons des précurseurs intelligents. Nous sommes en avance sur le dictionnaire de l'Académie, en avance sur notre époque. Mais nous le retrouverons quelque temps plus tard dans un dictionnaire, étiqueté,





peut-être, de « terme familier, souvent humoristique à l'origine, qui tend à remplacer maintenant le mot *fou* ».

Prenons donc nos responsabilités quand nous choisissons d'utiliser un mot encore peu employé, soit parce qu'il est plaisant, soit parce qu'il nous classe parmi les gens à la mode, les artistes ou l'élite intellectuelle. Chacun de nous doit rester juge de la qualité des mots qu'il emploie ; réfléchissons avant de parler ! Dans quelques mois, nous pourrions le regretter et il sera trop tard. C'est à nous de choisir ! Une simple boule de neige peut faire grand mal.

Françoise de Oliveira



Loi du 4 août 1994 application

En 2014, Défense de la langue française (DLF) et deux autres associations agréées, Avenir de la langue française (ALF) et l'Association francophone d'amitié et de liaison (AFAL)¹, se sont conjointement constituées partie civile dans une procédure relative à l'information des consommateurs, à Paris.

1. Ces trois associations, auxquelles s'est joint le comité national français du Forum francophone des affaires (FFA), sont agréées par arrêté conjoint du garde des Sceaux et du ministre de la Culture et de la Communication pour exercer les droits reconnus à la partie civile dans un certain nombre de domaines d'infractions à la loi du 4 août 1994.





Ces constitutions de partie civile ont été engagées à la suite d'un procès-verbal d'infraction, conformément à l'article 18 de la loi, dressé en l'occurrence par la direction départementale de la protection des populations du Bas-Rhin. C'est le lieu du siège de la société mise en cause, Paris, qui a déterminé la compétence de la juridiction de proximité près le tribunal de police de Paris.

Ces constitutions de partie civile ont visé des affiches annonçant des prix réduits sur divers articles d'habillement et libellées exclusivement en anglais. Les associations ont obtenu gain de cause dans cette procédure.

Parallèlement, le tribunal correctionnel de Paris, statuant le 15 mai sur l'opposition formée par la partie condamnée à un jugement rendu en 2013 et favorable aux associations², l'a confirmé.

On peut s'interroger sur le nombre très symbolique des procédures.

Si la loi a reçu une certaine application au début de son entrée en vigueur avec 127 décisions de justice rendues en 1997³, la tendance a été à une diminution relativement constante de cette application, avec vingt décisions en 2013⁴. On constatera que ce chiffre est inférieur aux deux dernières années de l'application de la loi précédente, celle du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française avec vingt-deux décisions pour chacune des années 1992 et 1993⁵.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette baisse.

1. La tendance à considérer comme mineures les infractions et à ne pas dresser de procès-verbal.

2. La tendance à viser les infractions sur d'autres textes que celui de la loi du 4 août 1994 dans certains domaines (c'est le cas notamment des denrées alimentaires).

2. Voir *DLF*, n° 252, 2^e trimestre 2014, p. 49.

3. Délégation générale à la langue française (1998), *Rapport au Parlement sur l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française*, p. 21.

4. Délégation générale à la langue française et aux langues de France (2014), *Rapport au Parlement sur l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française*, p. 18.

5. Délégation générale à la langue française (1998), *op. cit.*, p. 21.





3. La tendance, qui semble se développer, à viser les infractions sur des textes généraux, comme ceux sur la non-conformité ou le défaut de sécurité des produits.

4. Une certaine tendance des procureurs de la République à classer un nombre non négligeable de procédures, sans compter le choix des officiers des ministères publics de recourir fréquemment à la procédure des ordonnances pénales, procédure non contradictoire, qui ne permet pas aux associations d'agir.

Face à cette situation et jusqu'au 30 septembre dernier, les associations étaient liées aux actions de contrôle des pouvoirs publics. Selon l'article 18 de la loi, les infractions devaient être constatées par des procès-verbaux que dressaient des autorités habilitées. Ce régime a conduit à une diminution de leurs actions par rapport au régime antérieur de la loi du 31 décembre 1975. Sous son empire, l'Association générale des usagers de la langue française (AGULF), par exemple, sans être liée par l'établissement préalable d'un procès-verbal d'infraction, agissait par la voie de la citation directe⁶.

Le régime procédural a changé avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre, de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation, dite « loi Hamon ». Son article 107 abroge l'article 18 de la loi du 4 août 1994.

Avec cette abrogation, les associations recouvrent, comme l'AGULF, à la fois le droit de constater elles-mêmes les infractions, conformément au régime de droit commun de liberté de preuve posé par l'article 427

6. On notera que cette association ne bénéficiait d'aucun agrément. La jurisprudence avait reconnu l'AGULF recevable à agir en retenant son objet : la défense du patrimoine linguistique et culturel des usagers de la langue française. L'octroi par l'État d'un agrément à des associations qui ont pour objet statutaire la défense de la langue française constitue une disposition nouvelle de la loi du 4 août 1994 (v. J.-C. Amboise, « Le dispositif d'agrément des associations de défense de la langue française », dans Délégalion générale à la langue française et aux langues de France, Langue française : « Une loi, pour quoi faire ? » Actes de la journée d'étude du 13 octobre 2014 au palais du Luxembourg, Paris [à paraître]).





du code de procédure pénale, et la possibilité d'agir par la voie de la citation directe.

Ce nouveau régime est de nature à leur permettre de contribuer au renforcement de l'effectivité de l'application de la loi : elles sont certaines de voir les procédures qu'elles engagent être jugées et non, selon le régime antérieur, être dans une proportion importante classées sans suite par le procureur de la République ou être jugées par la voie des ordonnances pénales ainsi que de faire appliquer la loi comme elles le souhaitent sans être liées aux choix procéduraux des autorités de contrôle. Enfin, ce régime est de nature à leur permettre de faire appliquer le texte législatif dans des domaines où, à notre connaissance, il ne faisait pas l'objet de contrôles et dans lesquels les infractions apparaissent fréquentes, à savoir, en premier lieu, les documents de programmes des manifestations publiques (colloques, congrès...) et les offres d'emploi.

Ce nouveau régime procédural donne sans aucun doute la possibilité aux associations de rendre plus effectif un « droit à la langue française » par une mise en œuvre législative facilitée⁷ de l'article 2, alinéa 1, de la Constitution, selon lequel « la langue de la République est le français ».

Jean-Claude Amboise*

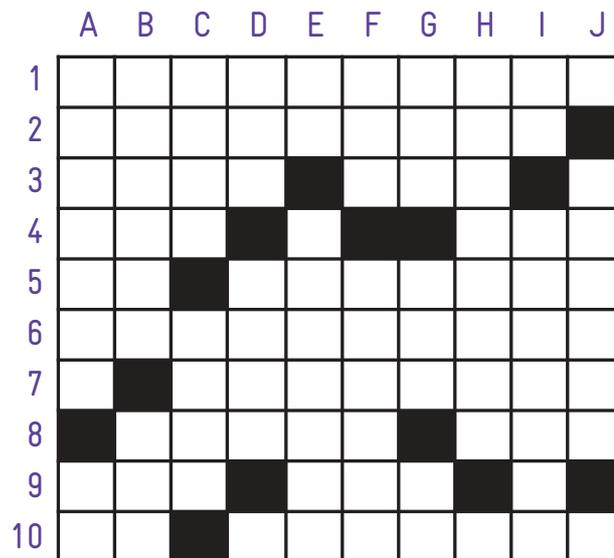
7. Voir *DLF*, n° 255, 1^{er} trimestre 2015, p. 49.

* Me Jean-Claude Amboise, docteur en droit, est l'avocat des associations agréées : Défense de la langue française, Avenir de la langue française et Association francophone d'amitié et de liaison.





Mots croisés de Melchior



- | | |
|--|---|
| 1. Parlant une langue celtique de France. | A Charmant port breton. Note. |
| 2. Elles aiment le vent du large. | B. Effet de vagues. Après tant. |
| 3. Teinter légèrement.
Préparait son service militaire. | C. Célèbre rhéteur.
Cadeau d'une colombe. |
| 4. Cri de l'aficionado.
Trou géologique. | D. Pratiqué dans un champ. S'il le veut. |
| 5. Précède le manche.
Au bord du vide. | E. Opposés sur la girouette.
Ceux de Sainte-Anne d'Auray attirent beaucoup de monde. |
| 6. Seront optimistes. | F. Le vent qui souffle de là n'est pas chaud. Elizabeth, Paola. |
| 7. Belle baie. | G. Le vent qui souffle de là est froid et humide. Petit carré de terrain.
Début de séisme. |
| 8. Se plante dans le roc. Composés de feuilles mortes ou d'ennuis. | H. Là où commencent et se terminent bien des rêves. |
| 9. X. Nobles. | I. Axe vertical. Il se promène au mont Thabor ou sur les bords de la Vilaine. |
| 10. Péroné. Manque de chair. | J. Pas floues. |





Le français pour Paul Desalmand



© Maaly, Podévin

L'invité d'honneur de DLF le 4 juin (voir p. II) a publié plus de cinquante livres (essai, histoire, vulgarisation, parascolaire, contes pour enfants, etc.). Il est aussi l'auteur, en collaboration avec Yves Stalloni, de plusieurs ouvrages de la jolie collection reliée « 365 », des éditions du Chêne. Il avait pour mission de nous présenter le dernier d'entre eux : *365 mots de l'amour et de l'amitié expliqués* (286 p., 15,90 €). Extraits.

✎ 290 ✎
Querelle

Dans un couple, on l'appelle une « scène » ; entre amis, c'est une « brouille » ; dans tous les cas, il s'agit d'un « différend assez vif pour entraîner un échange d'actes ou de paroles hostiles » (*Le Grand Robert*). D'autres termes sont disponibles : « désaccord, discorde, dispute, chamaillerie, bisbille ». Pas au-delà : si on arrive à « dissension, conflit, bagarre, guerre », c'est que la rupture n'est pas loin.

Certains prétendent qu'il faut voir dans la querelle le ciment de l'affection. À ce compte, certaines liaisons seraient bétonnées à l'excès. Si la querelle tarde à se résoudre, c'est que chacun est sûr de son bon droit – à moins que l'un et l'autre soient également coupables, comme le suggère La Rochefoucauld (*Maximes*, 496, Garnier, 1967, p. 112) : « Les querelles ne dureraient pas longtemps, si le tort n'était que d'un côté. »

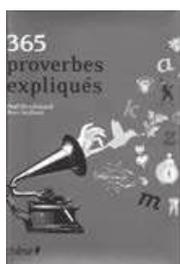




‡ 362 ‡ Volage

On ne le sait pas assez : l'adjectif « volage » vient du verbe « voler », « avoir des ailes ». De là, le sens de « changeant, inconstant », et une spécialisation dans le domaine du sentiment pour qualifier celui (ou celle) qui manque de fidélité en amour. C'était déjà vrai pour les héros de l'Antiquité, tel Thésée (« Volage adorateur de mille objets divers », Racine, *Phèdre*, II, 5) ; ça l'est encore, même si l'on préfère des mots comme « coureur », « chasseur », « dragueur ». Particularité : se dit surtout au masculin.

Pour les femmes, nous disposons de « frivole ». Phrase attribuée à plusieurs : « Un homme volage est celui qui ne sait plus à quels seins se vouer. »



Paul Desalmand, écrivain et directeur de collection, né en 1937.

Études : École normale supérieure de Cachan.

Diplôme : doctorat ès lettres.

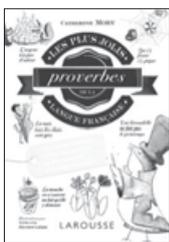
Carrière : professeur de lettres en Martinique (1963-1964), en France, puis en Côte d'Ivoire – notamment à l'École normale supérieure d'Abidjan (1965-1984).

Parmi ses œuvres (celles auxquelles il tient le plus) : *Picasso par Picasso : Pensées et anecdotes* (1996) ; *Cher Stendhal. Un pari sur la gloire* (2000), *Écrire est un miracle* (2003) ; *Le Pilon* (2006).

Citons aussi, outre les « 365 » présentés ci-contre et le tout nouveau *365 Éponymes expliqués* (2015) : *Stendhal, Sartre et la morale* (2002) ; *Grammaire bleue. La Grammaire française en 80 leçons* (2007) ; *Le Promeneur de la butte Montmartre* (2009) et *Le Grand Livre du français* (2014).



Nouvelles publications



LES PLUS JOLIS PROVERBES DE LA LANGUE FRANÇAISE

de Catherine Mory, illustrations de Tiphaine Desmoulière

Larousse, 2015, 192 p., 12,90 €

Jolis, ces 200 proverbes ? Pas seulement, bien sûr ! Mais aussi cruels, provocants, hardis ou sages, prévenants, voire mystérieux. Pour faire bonne mesure, certains ont été pêchés hors de chez nous... Tous sont éclairés par des anecdotes souvent cocasses, toujours pertinentes... Vous n'aurez aucun mal à en compléter quelques-uns... avant de vous procurer sans délai ce savoureux ouvrage...

Il n'est point de si belle rose...¹ Le meilleur médecin est...² Quand le diable fut vieux...³ Si vous faites le mouton...⁴ C'est dans les vieux pots...⁵ (le préféré de votre bien-aimée correctrice qui vient d'atteindre ses...⁶). Index et délicieuses illustrations. **Nicole Vallée**

1. ... qui ne devienne gratte-cul. 2. ... la marmite. 3. ... il se fit ermite. 4. ... on vous tondra. 5. ... qu'on fait les meilleures soupes. 6. Quatre-vingt-dix printemps



DICTIONNAIRE ADOS FRANÇAIS, de Stéphane Ribeiro

First Éditions, 2014, 512 p., 15 €

Il ne fallait pas moins que l'aide de nombreux lycéens pour mettre au point cet indispensable « dico » (comme ils disent). In-dis-pen-sa-ble, certes, si, tout Dééléfien soyez-vous, de 20 à 99 ans, vous souhaitez, sans oser le demander, être à la portée de vos ados... comprendre ce langage fait d'argot, de verlan, d'arabo-kabylo-wolofo-informatique, toujours d'une créativité sans pareille... et, pourquoi pas, leur répondre sur le même ton. Votre petite-fille vient se plaindre : « *L'autre teubé voulait m'ambiancer, j'me suis tapé des barres toute seule.* » Vous la consolez : « *Ma parole, c'est un truc-de-ouf !* » ou bien : « *C'était pas de la drague, c'était de la pêche.* » voire : « *Il reste la biorave de teush !* » Vous voulez que je solutionne ? Bien sûr !¹ Quant à l'infinie variété des abréviations utilisées pour leurs SMS, ce sera votre tour d'en inonder vos smartphones. **N. V.**

1. « L'autre dingue voulait me manipuler. J'ai bien ri toute seule. » « C'est un truc de fou ! » « C'était gênant. » « Il te reste le trafic de drogue. »



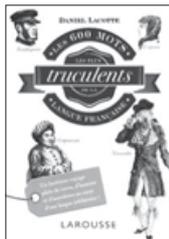
PETITE HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. LE CHAGRIN DU CANCRE, de Karin Ueltschi

Imago, 2015, 276 p., 22 €

Et s'il fallait, pour relativiser « la litanie pessimiste » sur la faillite de nos humanités, étudier le français à partir d'une perspective toute neuve ? À savoir, bien en deçà de l'âge classique (La Fontaine, Corneille, Molière, Racine, Boileau), en remontant jusqu'au XI^e siècle ? Professeur de langue et de littérature du Moyen Âge à l'université de Reims-Champagne-Ardenne, Karin Ueltschi évoque cette magnifique période qui nous conduit de la *Chanson de Roland* et de Chrétien de Troyes au rire de Rabelais et aux jubilatons pantagruéliques. Quelle vitalité et quelles incommensurables possibilités, nous dit l'auteur. Nous devrions tenter de les ressusciter aujourd'hui.

Alors gardons un peu de sérénité face à la crise de l'orthographe et de la syntaxe, une langue ne se fixe jamais, disait Victor Hugo, pas plus que l'esprit humain, et le français n'a pas dit son dernier mot. **Monika Romani**





LES 600 MOTS LES PLUS TRUCULENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE, de Daniel Lacotte

Larousse, 2015, 272 p., 12,90 €

Cornegidouille et jarnicoton ! s'écria le ripailleur. Toi, l'escogriffe à rouflaquettes, n'essaie pas de me griveler ! Ta donzelle aux oripeaux loqueteux va prendre la poudre d'escampette sans barguigner. Je me gobergerai seul dans ce mastroquet et elle pourra te houspiller ou t'embabouiner dans ton bouge avec son loupot...

Et voilà comment, grâce à ce grand flandrin de Lacotte, vous pourrez faire de l'esbroufe chez les godelureaux du faubourg Saint-Germain. Embarquons-nous donc pour un « *facétieux voyage, plein de verve, d'humour et d'anecdotes, au cœur des joyaux insoupçonnés d'une langue jubilatoire* » ! N. V.



LE FRANÇAIS DU MANAGEMENT, FRANÇAIS SUR OBJECTIFS PROFESSIONNELS, de William Léger

Éditions Ophrys, 2014, 276 p., 18 €

Cet ouvrage vise à enseigner le français professionnel : il offre l'essentiel de la grammaire, du vocabulaire et des situations de communication, ainsi que l'annonce la 4^e de couverture. Il ne s'agit pas d'un code du travail, mais d'une sorte de code pour être toujours « à la hauteur » dans tous les domaines de l'entreprise, de la rédaction du CV à la pratique des postes de responsabilités, en passant par l'embauche et les entretiens désormais au programme. Il faut connaître sa langue, l'utiliser correctement aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Aussi, ce recueil de conseils propose-t-il un certain nombre d'exercices pour s'entraîner à « *travailler en français* », dans un français clair, net et précis, agrémenté par l'aisance que donne la politesse. Il faut en effet savoir se présenter, appeler et répondre au téléphone, parler en public, ce qui suppose une bonne articulation, une diction bien timbrée. Nous avons été surpris de lire « *rédiger un mail* » à la page 172, mais nous ne convoquerons pas l'auteur à la page 190 où il s'agit de « *sanctions* », car l'ouvrage pratique se termine par un glossaire, par un inventaire des sigles usuels et des anglicismes qui se multiplient. William Léger pose la question : « *Savez-vous qu'il existe en français des équivalents tout aussi efficaces ?* » Il les donne et, parmi eux, *courriel* n'a pas été oublié... Jacques Dhaussy



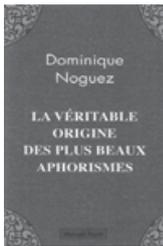
DE QUEL AMOUR BLESSÉE. RÉFLEXIONS SUR LA LANGUE FRANÇAISE, d'Alain Borer

Gallimard, « Blanche », 2014, 352 p., 22,50 €

Ce beau titre emprunté à Racine cache une profonde amertume. Alain Borer constate que la langue française souffre, en ce début du XXI^e siècle, de graves blessures et se trouve réduite à une position de résistance face aux attaques dont elle est l'objet : « *la prolifération galopante* » des anglicismes, pas moins de six mille mots utilisés dans l'informatique, le sport, le tourisme, le commerce, la mode, l'art et la presse ; « *l'asphyxie de la fontaine latine* », « *l'agonie du grec* » et, par suite, la perte de notre « *mémoire longue* ». Ici l'auteur laisse libre cours à sa colère contre « *la stratégie catastrophique* » de tous nos gouvernants depuis 1974, à laquelle s'ajoute le diktat anglophone européen. Et nous voici immergés dans « la langue de Coluche, opposée à celle de Molière, celle-ci résultant d'une lente maturation ponctuée d'étapes décisives comme l'ordonnance de Villers-Cotterêts et la *Défense et Illustration de la langue française*. Médusés, nous assistons à la destruction de la syntaxe, de l'orthographe, à l'appauvrissement du vocabulaire, à la domination de l'oral sur l'écrit.

Mais, face à cette débâcle, ce qui sûrement nous sauvera, c'est « *le paradis de la littérature* », cet espace toujours ouvert où s'accomplissent les prescriptions de la langue. D'ailleurs, grammaires et dictionnaires ne s'appuient-ils pas toujours sur des exemples littéraires ? Alors, merci à Rabelais, Voltaire, Hugo, Péguy, Gide, Breton, Camus... M. R.





LA VÉRITABLE ORIGINE DES PLUS BEAUX APHORISMES, de Dominique Noguez
Manuels Payot, 2014, 240 p., 15 €

L'auteur (qui a déjà entrepris de nous enseigner *Comment rater complètement sa vie en onze leçons* et *Vingt choses qui rendent la vie infernale*) s'est livré ici à un rigoureux travail de moderne Sherlock Holmes pour retrouver les véritablement vrais et authentiques formulateurs de ces aphorismes qui nous laissent ébahis et pantois (« mais oui, mais c'est tout à fait cela, cela va droit au cœur »...). Par exemple : « *L'humour : la politesse du désespoir* », attribué à Chris Marker, puis à Georges Duhamel, à Boris Vian, à Valéry, à Churchill, est... de Chris Marker... Mais que de recherches en bibliothèques, archives, microfilms, n'a-t-il pas fallu pour ce résultat ! « *Chassez le naturel, il revient au galop* » ; « *La critique est aisée et l'art est difficile* » ; « *Les absents ont toujours tort* » ne sont ni de Boileau, ni de La Fontaine, ni de Florian mais de...¹ « *Quand la borne est franchie, il n'est pas de limites* », cité par le président Pompidou et par Agénor Fenouillard, a pour auteur...² Il y en a ainsi quelque deux cents, agrémentés par le récit de la quête d'un auteur que rien ne saurait décourager, pour notre plus grand plaisir. Quant au célèbre « *Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée* », je vous renvoie, vous si fiers d'être cartésiens, au *Discours de la méthode* et vous pourrez méditer sur sa réelle signification. Index des citations, index des noms propres. N. V.

1. Philippe Néricault, seigneur de La Mothe, dit Destouches (1680-1754). 2. François Ponsard (1814-1867) dans *L'Honneur et l'Argent*.

À signaler :

- **OH LÀ LÀ CES FRANÇAIS. DU PIRE AU MEILLEUR, COMMENT LE MONDE PARLE DE NOUS**, de Marie Treps (La Librairie Vuibert, 2015, 192 p., 16,90 €).
- **50 QUESTIONS AUTOUR DU FRANÇAIS**, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First et France Info, « Un jour une question », 2015, 224 p., 14,95 €).
- Aux éditions Honoré Champion (2015) :
 - **NÉOLOGIE ET TERMINOLOGIE DANS LES DICTIONNAIRES**, sous la direction de Jean-François Sablayrolles, préface de Jean Pruvost (248 p., 38 €).
 - **DICTIONNAIRE DU BON USAGE AU SERVICE DU SENS ET DE LA NUANCE**, de Pascal-Raphaël Ambrogi, préface d'Abdou Diouf (« Champion classiques – références et dictionnaires », 528 p., 19 €).
- * * *
- **C'EST QUOI LE LANGAGE ?**, de Claude Hagège (Éditions de l'Aube, « Les grands entretiens d'Émile », 2015, 80 p., 8,90 €).
- **1 FAUTE PAR JOUR. L'ACTUALITÉ PIÉGÉE**, de Bruno Dewaele et Projet Voltaire (Éditions de l'Opportun, 2015, 538 p., 12,90 €).
- **DICTIONNAIRE DES ÉPITHÈTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**, de Patrice Langlois et Marie Oneissi (La Maison du dictionnaire, 2014, 420 p., 22 €).
- **LA SUBSTITUTE DE LA PROCUREUR OU LA FÉMINISATION « À LA BELGE » DES NOMS DE MÉTIER, FONCTION, GRADE OU TITRE**, de Stéphane Brabant (2015, 96 p., hors commerce).
- **ORTHOGRAPHE EN CHUTE, ORTHOGRAPHE EN CHIFFRES. DEUX EXPÉRIENCES ÉDIFIANTES**, de Loïc Drouailière (L'Harmattan, « Des Hauts et Débats », 2015, 274 p., 27 €).
- **DICTIONNAIRE DES RÉGIONALISMES DE RHÔNE-ALPES**, sous la direction de Claudine Fréchet (Honoré Champion, « Dictionnaires et références, 2015, 1 088 p., 160 €).



Vie

de l'association

Sommaire

Réunions à Paris	II	Tribune	XII
Nouvelles des délégations	III	Solution des mots croisés	XIII
Bien amarités !	VI	Échos	XIV
Le Plumier d'or 2015 (<i>corrigé</i>)	VIII	Bulletin d'adhésion	XVIII
<i>In memoriam</i>	XI	Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Administrateurs honoraires : Pr Pierre Arhan, MM. Pierre Edrom, Hervé Lavenir de Buffon, Pr Jean-Jacques Rousset et M. Jean Tribouillard (†).

Président : M. Philippe Beaussant, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Antoine Blanc et Jean-Paul Clément.

Trésorier : M. Christophe Faÿ.

Trésorières adjointes : M^{mes} Corinne Mazzocchi-Mallarmé et Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps.

Administrateurs : M^e Jean-Claude Amboise, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy,

Marc Favre d'Échallens, Dominique Hoppe, Michel Jacques, Michel Mourlet, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

Adjoint au secrétariat général : M. Jacques Pépin (†).

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président : Pr Jean-Jacques Rousset.

Cercle Blaise-Pascal : présidente : M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente : M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président : M. Charles Meunier.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président : M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente : M^{me} Anne-Marie Lathière.

Réunions à Paris

Remise des prix du Plumier d'or

Une dernière fois...

C'est en effet la dernière fois que la remise des prix du Plumier d'or s'est déroulée dans les salons de l'hôtel de la Marine, place de la Concorde à Paris. Car l'année prochaine, la Marine aura déménagé jusqu'à Balard (XV^e arrondissement) et l'hôtel sera reconverti pour d'autres utilisations culturelles et commerciales.



Les dix premiers lauréats du Plumier d'or 2015.

Nos soixante lauréats, venus de toute la France, du Maroc, d'Allemagne, d'Angleterre et de Norvège ont donc visité, cette année encore, ce lieu historique et splendide, où des appartements furent préparés pour les fêtes du mariage de Marie-Antoinette, qui n'eut pas le loisir de les occuper, où, pendant la Révolution, alors qu'il était encore garde-meuble de la Couronne, le fameux diamant, le « Régent », fut volé en 1792, où les témoins officiels

de la décapitation de Louis XVI se dissimulèrent dans le petit boudoir derrière la colonnade... Nos lauréats ont été photographiés, cette année encore, dans le grand salon, sous les portraits des plus célèbres amiraux.

L'émotion fut forte, timidité ou assurance des enfants, fierté des parents et des professeurs, sentiment général qu'étaient réunis là, sous nos yeux, les grands espoirs de la langue française. En effet, quand vous aurez lu (page IX) le sujet qui leur avait été proposé, vous constaterez qu'ils sont, eux, capables de manier notre langue avec goût et discernement.

C'est l'amiral Lugan, représentant l'amiral Rogel, chef d'état-major de la Marine, qui a présidé cette manifestation, avec sa bienveillance et son humour habituels.

L'amiral Bellec, écrivain de Marine, s'est essayé à faire la rédaction proposée aux candidats. M^{me} Rogel a été, une fois encore, la plus charmante des mécènes. Défense de la langue française leur en est profondément reconnaissante.

Françoise de Oliveira

Déjeuner parisien

Le jeudi 4 juin, Paul Desalmand était notre invité d'honneur et nous présentait son dernier ouvrage *365 mots de l'amour et de l'amitié expliqués*. Ce répertoire de charme nous a séduits, ainsi que l'esprit de l'auteur. Au cours du débat, il a introduit – sans crier gare – des phrases émaillées de fautes de français, parmi les plus fréquentes... Des têtes se sont dressées d'étonnement, le temps de saisir l'effet comique recherché par l'auteur. Le tournoi de tennis de Roland-Garros ne nous ayant pas permis d'être plus nombreux, c'est en comité restreint que nous avons savouré et partagé ce moment d'amitié et d'humour. Si vous voulez encore vous distraire, signalons *Le Pilon*, autre livre, très original (Quidam éditeur, rééd. 2011, 162 p., 8 €).

Corinne Mallarmé

Nouvelles des délégations

BORDEAUX

La délégation déplore le décès du Dr Jacques Moulinier, qui fut pendant de nombreuses années l'un des auteurs de « Parler franc », chronique de langue française publiée par *Sud Ouest Dimanche*. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

BRUXELLES-EUROPE

Du président Ambroise Perrin : « La délégation DLF Bruxelles-Europe-Claire-Goyer continue en cette rentrée de septembre son travail d'analyse du plurilinguisme au sein des institutions européennes. Elle poursuit son cycle de conférences, l'une déjà en élaboration, avec Alain Hutchinson, commissaire "à l'Europe" de la Région bruxelloise, sur la place particulière de la francophonie au Parlement et à la Commission européenne, l'autre, plus culturelle, sur le français en Roumanie avec des écrivains, des artistes, un pédagogue et un historien, en collaboration avec la commune d'Ixelles. L'opération intergénérationnelle Baobab, incitation à la francophilie, entre ce mois-ci dans sa phase expérimentale (subventions du ministère de la Jeunesse, Fédération Wallonie-

Bruxelles); nous assisterons à la première du spectacle du poète Sam Touzani ; enfin, nous prenons des contacts pour, à l'automne, une visite de l'Académie française organisée pour tous les sympathisants belges de DLF. »

CHAMPAGNE-ARDENNE

Les réunions ont lieu, de 16 à 18 heures, à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre à Reims.

– 3 octobre : « Les historiens dans la littérature française », conférence de M. Jean Pagin.

– 14 novembre : Dictée n°1 et correction, par la présidente Nadine Najman.

– 19 décembre : « Philothée O'Neddy (1811-1875), un enfant perdu de la bataille romantique », conférence de M. Jean-Luc Faivre.

– 9 janvier : « La littérature jeunesse », conférence de M. Jean-Paul Gourévitch.

Nouvelle rubrique, en début de séance, alimentée par les membres ayant relevé des fautes écrites ou orales dans des émissions, des articles, des livres, des publicités, etc.

CHARENTE-MARITIME

Le 6 juin, la Dictée, extraite d'*Un si long chemin* d'Henri Troyat, était animée par

Vie de l'association

Nelly Markovic, qui a présenté l'auteur. Véronique Pineau a lu quelques-uns de ses propres poèmes. Françoise Le Roux, Micheline Pichereau (alias Belabord), Véronique Pineau et Marie-Angèle Bert se sont particulièrement illustrées. Le jury était composé de Françoise et Christian Barbe, et de Claude Gangloff.

– 10 octobre : Dictée du Stylo d'or et présentation de l'auteur, à 14 h 30, au Relais du Bois Saint-Georges, 132, cours Genêt, 17100 Saintes.

Décembre 2015 : dictée suivie de l'assemblée générale ; la date sera précisée par courriel.

CHER

Le 30 mai, une action a été conduite avec la délégation de la Nièvre, au Festival du mot, à La Charité-sur-Loire : soixante-dix-huit visiteurs ont participé au jeu « Testez votre français », préparé ou proposé par Janine Bernadat, Philippe Leblond, Françoise Normand, Cécile et Serge Rébeillard, et Alain Roblet.

Le 20 juin, au conseil départemental du Cher à Bourges, la délégation a récompensé les quarante-cinq élèves finalistes du Plumier d'argent. Sybille Amizet, classée 1^{re}, était la lauréate du Plumier d'or 2015. Un grand merci à Françoise Normand, Josette Zevaco-Fromageot, Gérard Fouledeau, Philippe Leblond, Dominique et Jean-Pierre Rouard, Monique et Alain Roblet, qui œuvrent pour cette action, sans oublier nos partenaires, le conseil départemental du Cher et la Ville de Bourges, représentés par des élus.

Le 21 juin, plusieurs membres de la délégation se sont retrouvés pour un pique-nique au bord de l'étang d'Achères. Au cours de l'après-midi, Alain Roblet a fait le point sur l'avancement des différentes actions du programme 2015 de la délégation et diverses animations portant sur la langue française ont été proposées.

Dans le cadre des festivités du 14 juillet à Menetou-Salon, Danielle Desbarres, Patrick Breton et Alain Roblet ont conduit une animation culturelle ludique. En deux heures

et demie, quarante-deux juniors et adultes se sont succédé pour tester leur connaissance du français. Des récompenses ont été remises par la municipalité aux lauréats de chaque catégorie.

– 13 septembre : Fête des associations à Henrichemont ;

– 27 septembre : Fête des associations aux Rives d'Auron à Bourges ;

– 14 novembre : Salon du livre à Vierzon ;

– 5 décembre : animation culturelle pour le Téléthon à Brinon-sur-Sauldre ;

– décembre : lancement du Plumier d'argent 2016.

FRANCHE-COMTÉ

Au cours de l'été :

– préparation de l'assemblée générale, qui aura lieu le 7 octobre ;

– collecte de livres pour récompenser les lauréats ;

– participation aux multiples manifestations littéraires locales et rencontre avec les adhérents qui sont écrivains.

La présidente Claude Adgé et la secrétaire Nicole Eymin sont allées à la rencontre des stagiaires étrangers qui viennent apprendre le français au Centre de linguistique appliquée (CLA).

HAUTE-NORMANDIE

Le 14 juin, pour fêter notre langue et les 20 ans de son garage, le président Carl Edouin a organisé une journée conviviale : pique-nique, suivi d'une causerie mettant en relief le côté jubilatoire de la défense de la langue française, visite d'un manoir du XVIII^e siècle à Berthouville, explications sur le fameux « trésor » (pièces gallo-romaines et italo-grecques) découvert en 1830... Cette journée s'est achevée sur un concert tango avec violoncelle et bandonéon.

HAUTES-PYRÉNÉES

Le président André Jacob nous écrit : « *Le prochain trimestre, la délégation des Hautes-*

Pyrénées organisera sa dictée annuelle, qui aura lieu le 14 octobre, à Tarbes au centre consulaire de formation, 78, avenue d'Azereix. »

LOIR-ET-CHER

Des réunions de promotion de DLF seront organisées à Salbris, Romorantin, Blois et Vendôme.

La délégation aura un stand au Rendez-vous de l'Histoire, à Blois, du 8 au 11 octobre.

LOT

« Après une trêve estivale, nous écrit la présidente Sandrine Mage, les adhérents de la délégation lotoise se retrouvent depuis le 16 septembre pour leur réunion mensuelle, autour de jeux littéraires. En cette fin d'année, une soirée spectacle sera mise à l'honneur, le 14 novembre, au foyer rural d'Alvignac à 21 heures, sur le thème de la gastronomie. Au menu : poésies, jeux littéraires, chants et saynète écrite par les membres de DLF, en collaboration avec l'association Racines, qui, elle, travaille sur le 3^e numéro de L'Envol (revue littéraire), à paraître au début de l'année 2016. »

LYON

– 21 septembre, vidéo-projection à 18 h 30, au Centre culturel, 21, avenue Édouard-Aynard : « La guerre d'Orient » par la présidente Nicole Lemoine.

– 8 octobre : visite guidée par Nicole Lemoine de l'Antiquaille rénovée « Haut lieu du christianisme » – Lyon, le premier de la Gaule. Rendez-vous à 15 heures, 49, avenue Saint-Barthélemy, Lyon-5^e (funiculaire Saint-Just, arrêt : Les Minimes).

– 12 novembre : « Histoire et devenir de la caserne Sergent Blandan » par Philippe de la Chapelle, conférencier (cabinet Archipat, architecte patrimoine) avec vidéo-projection, au centre culturel d'Écully, à 15 heures.

– 11 décembre à 14 h30 : dictée concoctée par Françoise Michel et Daniel Joly, au centre culturel d'Écully. Inscription avant le 3 décembre.

– 18 décembre : correction de la dictée et remise des prix, au Centre culturel, à 14 h 30.

MORBIHAN

Notre ami Bernard Segard nous informe de son retrait, pour raison de santé, de la présidence de la délégation. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour toute l'œuvre qu'il a accomplie pendant vingt ans et nous formons des vœux pour qu'un successeur lui soit trouvé rapidement.

NIÈVRE

La présidente Janine Bernardat nous écrit : « Le 5 septembre, je tiendrai un stand à Auchan, dans le cadre d'un Forum des associations pour nous faire connaître. Pour le Festival du mot, nous avons "testé" soixante-dix-huit personnes en présence d'Alain Roblet. »

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Tous les adhérents sont invités à participer à la vigie audiovisuelle animée par Jean-Marc Schroeder : jmschroeder@handicapzero.org. Rappelons que les fiches d'observation des actes d'incivisme linguistique doivent être adressées à Droit de comprendre, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris.

PAYS DE SAVOIE

La délégation a adressé, signé par son président Philippe Reynaud, un recours gracieux au président de France Télévisions pour « porter un coup d'arrêt à l'anglicisation abusive et caricaturale des chaînes publiques ». La copie en a été envoyée à plusieurs ministres concernés par ce sujet.

TOURAIN

– 5 septembre : participation à la Journée des associations à Saint-Cyr-sur-Loire.

– 17 octobre : assemblée générale.

– 28 et 29 novembre : participation au Festival des langues à Tours (stand et conférence).

Bien amarinés !

Voyage à bord du *Tonnerre* des lauréats du Plumier d'or 2015 en mer Méditerranée, du 14 au 19 juin.

Après le largage des aussières, l'appareillage du *Tonnerre* a commencé dans la rade de Toulon.

Protégés par les bastingages du pont d'envol, nous avons vu un sémaphore à tribord tandis que nous avions le large à bâbord.

Nous voguions entre 12 et 15 nœuds et l'on nous a appris aussi que cet énorme bâtiment avait un tirant d'eau de 6,20 m.

Nos postes se trouvaient au pont 3, encadrés par deux échappées ; il faut enjamber des surbaux pour prendre l'air.

Les bordées prennent leur quart ; l'activité est intense sur le BPC : le matelotage, le travail des « chiens jaunes », le saisonage des hélicoptères : Alouette, Lynx, Puma, Gazelle, Tigre, Cougar, Caracal et Caïman...



De cette ville en mer nous avons tout visité : les hangars, le radier, les zones du ballast, le château, la passerelle, le CO, les coursives, les carrés, tous les lieux de vie et de sécurité.

Ce fut aussi une initiation aux cartes et à la circulation maritime avec latitude, longitude, l'utilisation de la règle Cras, le balisage, les zones de mouillage et celles interdites au dragage !

Avec, pour seuls bruits, les appels et la chaîne d'ancre dans l'écubier.

Les lauréats du Plumier d'or 2015 amarinés et enchantés !

Brunhilde, Carine, Constance, Marine, Sybille
Hugo, Lancelot, Louis, Louis-Hadrien

Nous tenons à remercier la Marine nationale qui nous a fait vivre cette expérience inoubliable sur le *Tonnerre*, le capitaine de vaisseau Majoufre, le capitaine de frégate Saint-Rémy, le commissaire principal Jamot : leur accueil fut si chaleureux !

L'aspirant Laurain nous a fait découvrir chaque pont du BPC ; l'aspirant Glenat et l'aspirant Balent nous ont accompagnés depuis Paris.

Un grand merci enfin à l'association DLF, pour laquelle nous avons relevé ces termes de marine, découverts pendant ce séjour et dont le sens nous a parfois étonnés...

Voici les explications :

largage : action de détacher un cordage

aussière : gros cordage utilisé pour l'amarrage des navires

appareillage : départ d'un navire

rade : plan d'eau abrité ouvert sur la mer

bastingage : barrière protectrice d'un bateau

pont d'envol : partie horizontale du navire servant à l'atterrissage et à l'envol des hélicoptères

sémaphore : sur une côte, poste de surveillance et de signalisation pour communiquer avec les navires

tribord : côté droit en regardant vers l'avant du navire

bâbord : côté gauche en regardant vers l'avant du navire

nœud : unité de vitesse maritime (1,8 km/heure)

tirant d'eau : profondeur se trouvant sous la ligne de flottaison du bateau

poste : cabine

pont : étage du bateau

échappée : escalier

surbau : partie inférieure et fixe d'une porte étanche

bordée : moitié de l'équipage

quart : tranche horaire de travail (de 2 à 6 heures)

BPC : bâtiment de projection et de commandement

matelotage : art de travailler les cordages

chien jaune : surnom du directeur du pont d'envol qui guide les hélicoptères

saisinage : immobilisation de matériel lourd

Alouette... Caïman : types d'hélicoptères

radier : cuve ouvrable sur la mer dans laquelle se rangent les chalands de débarquement

ballast : réservoir d'eau, servant à alléger ou à alourdir le bateau

château : superstructure au-dessus du pont d'envol qui abrite la passerelle de navigation et la passerelle d'aviation

passerelle : superstructure du navire où se trouvent l'officier et le personnel chargés de la conduite du bâtiment

CO : central (d')opérations

coursive : couloir

carré : salon - salle à manger

latitude : distance angulaire en degrés, minutes et secondes d'un point à l'équateur

longitude : distance angulaire, en degrés, minutes et secondes d'un point au méridien de Greenwich

règle Cras : règle avec rapporteur intégré servant à la navigation

balisage : ensemble des balises et signaux informant des dangers en mer

mouillage : action de jeter l'ancre et zone concernée

dragage : action de racler le fond de l'eau

écubier : ouverture de la coque par laquelle passe la chaîne d'ancre

amariné : habitué à la vie en mer.



Le Plumier d'or 2015 (*corrigé**)

I. Dans chacune des phrases ci-dessous, les mots se sont mélangés ; pouvez-vous les remettre en ordre ?

1. La raison du plus fort est toujours la meilleure.
2. Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger.

___ sur 4

II. Écrivez les phrases suivantes en les mettant à la voix passive, comme dans l'exemple proposé. Respectez les temps des verbes :

1. Les consignes ont été scrupuleusement respectées par les enfants.
2. Le cadeau sera remis à Roland par le directeur.
3. Deux beaux buts ont été marqués par notre équipe.
4. Mon jardin avait été inondé par les pluies.
5. Ce soir, les empreintes du coupable auront été identifiées par la police.

___ sur 10

III. Dans ce texte, des lettres se sont perdues. Retrouvez-les !

Aujourd'**h**ui, les jeunes filles sont venues à la plage avec nous, les garçons. Le soleil brillait, l'eau était **ch**aude et transparente. Nous nous sommes baignés pendant des heures.

___ sur 8

IV. À partir des mots proposés, formez un nouveau mot appartenant à la classe grammaticale demandée. Exemple : rire → adjectif : risible

1. jetable. 2. épouvanter. 3. follement. 4. légèreté. 5. mural. 6. lourdeur.

___ sur 6

V. Lequel, lesquels, laquelle, lesquelles ? Complétez ce texte par le pronom relatif qui convient :

La famille, les amis, tous ont regardé un film polonais hier soir à la télévision. Les fauteuils dans **lesquels** ils étaient assis étaient si confortables que certains se sont endormis. Les amis, qui étaient venus pour bavarder, n'ont pas tellement apprécié le film. Ils ont préféré les pâtisseries, **lesquelles** avaient toutes été faites à la maison. Ils ont eu du mal à se souvenir du nom du réalisateur, **lequel** était difficile à prononcer. Ce fut néanmoins une soirée réussie, grâce à **laquelle** ils se sont tous retrouvés.

___ sur 4

VI. À l'oreille, les mots manquants sont tous identiques. Pourtant, ils ne s'écrivent pas tous de la même façon. Devinez-les et écrivez-les :

Même si je suis coléreux et difficile à vivre, j'ai les **mêmes** amis, qui **m'aiment** depuis longtemps. Et toi, est-ce que tu **m'aimes** quand **même** ?

___ sur 6

VII. Écrivez le subjonctif présent sous chaque subjonctif imparfait :

Je t'avais envoyé un poème pour que tu l'**apprennes**, car j'aurais aimé que tu **viennes** à mon anniversaire et que tu **puisses** le réciter devant tous mes amis, afin que tous te **voient** et t'**admirent** dans ton rôle de comédien. Mais tu ne l'as pas fait.

___ sur 5

VIII. Remplacez l'infinitif proposé entre parenthèses par le participe passé correctement accordé :

1. Alice s'est **dite** heureuse de son résultat.
2. Elle s'était **accordé** une journée de repos avant son examen.
3. Elle s'était **fait** apporter un bon repas avant de partir.
4. Alice et son amie se sont **acheté** de belles chaussures pour aller danser.
5. La pomme que j'ai **mangée** m'a **plu**.
6. La jeune fille et son frère sont **rentrés**.
7. Elle s'est **sentie visée** et elle m'en a **voulu**.

___ sur 10

IX. Conjuguez au temps qui convient, passé simple ou imparfait, les verbes écrits à l'infinitif, dans le texte suivant :

On m'**indiqua** une petite ferme où on **logeait** des voyageurs, sorte d'auberge tenue par une paysanne au milieu d'une cour normande entourée d'un double rang de hêtres. Quittant la falaise, je **gagnai** donc le hameau enfermé dans ses grands arbres et je me **présentai** chez la mère Lecacheur.

Nous **étions** en mai ; les pommiers épanouis **couvraient** la cour d'un toit de fleurs parfumées, **semaient** incessamment une pluie tournoyante de folioles roses qui **tombaient** sans fin sur les gens et sur l'herbe. (*Miss Harriet*, Maupassant.)

___ sur 8

X. Associez les mots suivants aux personnes célèbres :

1. *Le Malade imaginaire*.
2. Le capitaine Nemo.
3. La machine à vapeur.
4. Le paratonnerre.
5. Le stéthoscope.
6. Le radium.
7. Les moulins à vent.
8. Hercule Poirot.
9. Le nez.
10. Le Hameau.

___ sur 10

XI. Expression écrite : Quel métier admirez-vous le plus ? Expliquez pourquoi (20 lignes environ).

* Voir *DLF*, n° 256, page VIII.

* * * * *

Voici trois des meilleures expressions écrites.

Le métier que j'admire le plus est un métier qui sert à soigner.

Non pas les humains, ni les animaux, ni même les plantes ! Rien de tout cela. Ce métier consiste à soigner les livres. Des petits, des grands, des vieux, des jeunes, des gros, des fins...

Sans aucune distinction, les livres peuvent être ainsi rétablis et remis à neuf par les personnes – plutôt rares, il est vrai – qui ont transformé leur passion en métier.

Cette profession, que je vois à vrai dire comme un art, c'est relieur de livres.

Un métier qui permet, grâce à la seule habileté des mains, de transformer l'allure des livres. Ainsi, un livre à la couverture boueuse et déchirée peut devenir une merveille toute de rouge et d'or.

Un ouvrage usé par le temps peut retrouver une deuxième jeunesse en passant par les mains d'un relieur et ses outils.

Et ces médecins des livres sont aussi passionnés par ce pour quoi les livres existent : leur histoire. Comment, en effet, soigner quelque chose que l'on n'aime pas ?

Vie de l'association

C'est donc en grande partie pour leur habileté et leur amour des livres que les relieurs sont admirables. Mais admirables également parce que, s'ils disparaissaient, les livres disparaîtraient aussi (ou inversement), et c'est là la pire chose qui pourrait arriver dans ce monde.

Marine, du collège Notre-Dame-de-Bury, à Margency (Val-d'Oise)

* * * * *

Le métier que j'admire le plus est écrivain. Je trouve que c'est vraiment un métier magique. Un écrivain (s'il est doué) peut transporter ses lecteurs ailleurs. Il peut leur montrer la vie dans un autre pays, un autre siècle. Un autre monde s'il le veut. Un monde plus beau, plus spectaculaire, auquel on s'attache parce qu'on le trouve plus distrayant que le nôtre.

Ensuite, l'écrivain y met des personnages. Il les fait gros, grands, petits, gentils, arrogants, c'est lui qui choisit. Puis, quand ils sont inventés, il leur imagine une vie. Avec son stylo, il peut décider qu'untel sera un sorcier, un loup-garou, ou juste quelqu'un d'ordinaire. Rien n'empêche que le loup-garou soit astronaute et le sorcier danseur. L'un comme l'autre, ils peuvent être mariés à une fée, ou à une simple secrétaire. Être passionnés par les films d'horreur ou par la course automobile. Il n'y a aucune limite. L'écrivain contrôle son petit monde. En même temps, il en profite parfois pour critiquer le nôtre. Ou alors, il décide d'y placer son histoire, et nous fait voir les choses belles ou moins belles.

Ce qui me plaît dans ce métier, c'est qu'un écrivain est libre. Libre de créer et d'imaginer ce qu'il veut.

Sybille, du collège Antoine-Meillet, à Châteaumeillant (Cher)

* * * * *

N'est-ce pas un beau métier que d'explorer la vie animale à son point le plus primitif, de dresser des listes des plus vieux animaux terrestres ou bien de découvrir quelles étonnantes hiérarchies ont établies ces merveilleuses créatures ? Merveilleuses, oui. Auriez-vous pu imaginer un cuirassé avec des bois de cerf, une fleur mouvante capable de capturer un acrobate trop curieux, excepté en rêvant ?

Je parle évidemment du monde des insectes et de celui de l'entomologie. C'est explorer le for intérieur de la Nature que de vouloir découvrir des multitudes d'espèces qui forment ce monde minuscule.

Eux qui ont une si mauvaise réputation, ne faudrait-il pas se plonger véritablement dans l'univers de ces étranges créatures pour les comprendre et les admirer ? C'est ce qu'essaie de faire l'entomologiste, en vain.

En effet, les insectes et autres arthropodes ont mauvaise réputation parmi les gens. Peut-être est-ce parce qu'ils sont trop différents de nous ? Et c'est vrai : eux, arrivent à cohabiter avec les autres espèces qui les entourent.

Et si l'entomologiste n'était qu'un sociologue ?

Hugo, du collège Saint-Joseph, à Libourne (Gironde)

In memoriam

Notre ami **Bernard Aubert**, qui savait si bien nous faire découvrir la saveur des mots, s'en est allé au cœur de l'été pour un ultime voyage vers d'autres horizons. Bernie, car il avait choisi « Bernie de Tours » comme pseudonyme, était un « homme du monde » ! Jamais expression n'aura été plus appropriée.

« Homme du monde », il l'était de par ses multiples voyages à travers les États-Unis, la Russie, la Chine, le Canada, l'Égypte... Bernie avait parcouru les cinq continents.

Que de merveilleux moments, enrichissants et joyeux, à la découverte de pays lointains au détour de mille anecdotes. Professeur d'anglais, il avait fondé l'agence de voyages NACEL d'abord réservée à des séjours linguistiques pour les jeunes, puis élargie aux voyages pour adultes.

« Homme du monde », il l'était aussi en tant que brillant linguiste, ayant une parfaite connaissance des langues indo-européennes et de leurs racines. Avec son humour légendaire, il avait écrit un passionnant ouvrage : *Le Mauvais Tour de Babel*, préfacé par Jacqueline de Romilly, de l'Académie française. Il était également correspondant de presse au journal *La Manche libre*, où il fut un ardent défenseur de notre belle langue, de notre pays et de la Touraine.

Bernie rayonnait par sa bonté, son enthousiasme, son humanisme et son inaltérable curiosité. Nous perdons un ami. Son dernier article dans notre revue avait été consacré à l'adjectif *gentil*. Il y déclinait tous les mots dérivés.

Ce n'est pas seulement un homme du monde qui nous quitte, c'est un véritable « gentilhomme » pour ses amis français et un authentique « gentleman » pour ses amis d'outre-Manche.

En mémoire de notre ami, Défense de la langue française présente à son épouse et à ses enfants toutes ses pensées d'amitié et de réconfort. Philippe Le Pape

Jacques Pépin était, comme le disait Jean Dutourd, de l'Académie française, « *un des bons anges de DLF* ». Toute sa vie, Jacques a donné. Il se dépensait sans compter et tous ceux qui l'ont rencontré ont vu à l'œuvre sa volonté exceptionnelle de rendre le monde plus beau et d'aplanir la moindre difficulté. Son domaine de prédilection était la langue française. Entré à DLF en 1995, Jacques était rapidement devenu l'ami et le conseiller averti des responsables de l'association, corrigeant les lettres officielles des uns, aidant les autres pour telle ou telle panne informatique et rédigeant pour notre revue de nombreux articles. Quels que soient le jour et l'heure, il ne ménageait jamais sa peine pour trouver une solution et calmer les esprits ombrageux. Il avait obtenu de consacrer une page à la langue française dans *Le Courrier de Gagny*. L'abécédaire qu'il avait composé pour ce petit journal local a été reproduit, avec son autorisation, dans *Sélection du Reader's Digest*.

Comme les membres du Forum internet « Français, notre belle langue », dont il était l'âme et l'un des créateurs, nous nous sentons orphelins.

Pour tous ceux qui l'ont connu, Jacques incarnait le courage et la bonté. Ne plus pouvoir contribuer à ensoleiller la journée de l'un ou l'autre par une explication, la découverte d'une solution a dû le faire souffrir plus encore que tous les maux physiques qui l'assaillaient. Nous avons tous perdu un grand ami et un merveilleux professeur, de ceux – si rares – que l'on n'oublie jamais. G. M.-V.

Tribune

D'un fidèle adhérent

J'ai sous les yeux le diplôme d'honneur que DLF m'a remis il y a quelques semaines. [...] Cette distinction a été pour moi l'occasion de réveiller de nombreux souvenirs. En 40 ans, songez donc ! et d'abord celui de ma première rencontre avec DLF. La section locale Dinard-Rennes : février 1975. Je me revois cherchant la salle de réunions à la mairie de Dinard, le cœur un peu tremblant. Quelle idée d'avoir voulu ce rendez-vous, qu'allais-je faire dans cette galère ? Je m'imaginai devant un jury d'examen. Que dire aux membres de cet aréopage inconnu, peuplé de têtes chercheuses et de parfaits grammairiens et puristes ?

Comme je me trompais ! Je ne me suis pas trouvé au milieu de grammairiens, mais au milieu de gens pas plus savants que moi mais qui sont devenus des amis et qui le sont encore. Drapé dans ma robe de cuistre (je ne l'étais pas encore en 1975), je vais citer une des maximes des chevaliers du Temple : « *Quam bonus et quam jucundus...* », « qu'il est bon et qu'il est agréable d'habiter avec ses frères... » Habiter et défendre. On défend mieux à plusieurs. La plupart de ces amis de Dinard nous ont quittés. C'est l'occasion pour moi d'évoquer au moins deux d'entre eux : M. Mauny, président, M^{lle} Marlier, secrétaire, tous deux d'un dévouement exemplaire. Qu'ils reposent en paix ! Revenons à cette inauguration de ma carrière de « défenseur-promoteur-illustrateur ». J'ai pris conscience peu à peu, et je n'ai pas changé d'avis depuis lors, d'une vérité première : tout ce qui est français fait partie de la langue française. Vrai des conférences, et j'en ai fait beaucoup à Dinard, cela est vrai aussi des

autres manifestations, dont la principale, extra-muros, la visite guidée du patrimoine religieux en Bretagne. On peut commenter la visite d'un château fort ou d'une chapelle gothique en défenseur de la langue, comme ce frère des Écoles chrétiennes, qui disait qu'on peut enseigner la trigonométrie en chrétien (comme on pourrait le faire en communiste convaincu, ajoutait-il).

Cela dit, pour un défenseur de la langue française, il n'y a pas que des conférences à huis clos ou des randonnées culturelles à ciel ouvert. Élevons le débat. Ne restons pas en Bretagne, montons à Paris. Dinard n'est qu'un membre, Paris est la tête. C'est là que sont les « grandes pointures ». Pourquoi ne pas s'inviter chez les hommes de lettres ? Qui ose gagner, disaient (en anglais) les parachutistes du SAS pendant la Seconde Guerre mondiale. Un membre parisien de DLF, M. Parmentier, que j'ai consulté par téléphone, m'a encouragé et je lui ai proposé mon premier article : « Comment parlent les militaires ». Accepté, ou en termes marins : je prends. Et j'ai continué à produire des articles à DLF Paris. Mon préféré a été : « Des os et des hommes », autrement dit « comment on parle en anatomie humaine ». Encore bien accepté. Et maintenant, après ce long verbiage : « Terminé, je coupe ». Non, ce n'est pas le langage du quai d'Orsay (ni du quai Conti). Merci. Grand merci, DLF (et non pas « *merci beaucoup* »). J'ai bien retenu ma leçon.

Je voudrais saluer plus particulièrement mes anciens confrères de Dinard-Rennes et ceux qui leur ont succédé, tous ces pionniers qui continuent à se battre bec et ongles pour défendre, promouvoir et illustrer notre noble cause.

Je lève mon verre à la santé des présents, à la mémoire des absents et à la gloire de DLF.

Henri-Jean Turier (de Brest)

Gravissime

Vendredi 26 décembre 2014, 19 heures, Journal télévisé de FR3 : Un titre envahit l'écran : « IL Y A PLUS DE SAISONS ».

Suivent des commentaires sur « des étourneaux qui n'ont pas rejoint l'Afrique cet hiver ».

Nous pouvons confirmer cette constatation à la lecture du titre qui... dit le contraire de ce qu'il veut exprimer en omettant la négation N'.

Hélas, cette faute n'est pas une exception ! Il faut donc la dénoncer.

Jean-Michel Lueza (de Bordeaux)

Je ne sais si les rapports d'écoute du site de l'association sont actualisés. Aussi je vous livre, à toutes fins utiles, une copie de la correspondance que j'adresse à France Télévisions et au CSA relative à l'apparition

d'un nouveau verbe dont j'ignorais, jusqu'à hier, l'existence.

Les journalistes qui s'expriment devant des millions de citoyens devraient maîtriser leur langue maternelle, il y va de leur crédibilité et, au-delà, de celle de la chaîne.

Cela ne semble pas être le cas de M^{me} Matausch qui nous a gratifiés, hier soir dans le journal télévisé, d'un nouveau verbe « giser », ignorant à n'en pas douter les formes grammaticales du verbe gésir.*

Mais peut-être s'est-elle contentée de lire le texte du prompteur qui défilait sous ses yeux. Auquel cas, c'est aussi le rédacteur du texte lu par la présentatrice qu'il faudra renvoyer sur les bancs de l'école...

Cette ânerie trouvera sûrement toute sa place dans le bêtisier journalistique de fin d'année, dans la rubrique Journalisme : bourdes et défense de la langue française.

* date : 24 mai 2015 ; chaîne : FR3 ; émission : JT 19-20 ; journaliste : Catherine Matausch ; incorrection : « ... des centaines de corps giseraient en pleine rue... » ; commentaire : La formulation suivante aurait été préférable : Les rues seraient jonchées de centaines de corps.

Bernard Morit (de La Flèche)

(Suite page p. XIV.)

Solution des mots croisés

du numéro 256, page 51.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	O	L	Y	M	P	I	E	N	N	E
2	R	Y	E					V	E	L
3	P	S	Y	C	H	E	E			R
4	H	I		H	U	T		S	O	I
5	E	S	C	U	L	A	P	E		P
6	E	T	H	I	O	P	I	E		I
7		R	E	N	T	E	R		O	D
8	P	A	R	T		S	E	R	P	E
9	A	T	R	E	E		E	A	U	
10	S	A	A	R	E			T	S	E

Vie de l'association

(Suite de la page XIII.)

Le principal moteur de recherche sur internet, Google, est américain. Il exerce un quasi-monopole mondial. On lui reproche de constituer des fichiers d'espionnage individuels, contenant les informations les plus intimes sur les personnes qui utilisent ses services.

Je porte à votre connaissance l'existence du moteur de recherche QWANT, de conception française, qui prend des engagements de confidentialité.

Je l'utilise depuis plus de six mois et j'en suis très satisfait. Il faut juste un petit temps d'accoutumance avec la présentation des résultats de recherche.

Je n'ai aucun intérêt dans cette société et je vous laisse utiliser cette information à votre guise.

Marceau Déchamps

Je tiens à porter à votre attention que dans le dernier numéro (256) de *DLF*, à la

page XIV, on fait mention du « *Québécois Denis Laferrrière, de l'Académie française* ».

Or, le prénom est **Dany** et non *Denis*.

Raymond Gagnier (courriel)

Depuis le 1^{er} septembre, vous pouvez entendre **Jean-Paul Clément** dans une série de plus de 130 émissions quotidiennes consacrées à l'histoire spirituelle de la France, de saint François de Sales à Jean Guittou, en passant par Bossuet et Lefranc de Pompignan, Chateaubriand, Barbey d'Aurevilly, Péguy, Rouault, Maurice Denis... Tous – orateurs, écrivains, poètes, peintres, philosophes – ont contribué à illustrer la pensée religieuse française (et, ainsi, au rayonnement de notre langue).

Ils seront ressuscités pendant onze minutes du lundi au vendredi à partir de 11 h 32 sur Radio Notre-Dame.

Guillemette Mouren-Verret

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Un nouveau titre de **Jean-Paul Clément**, avec le concours de **Daniel de Montplaisir** : *Charles X. Le dernier Bourbon* (Perrin, 526 p., 26 €).

– **Jean-Claude Amboise** a contribué à la publication des *Lyriades de la langue française* : « Le poids économique et image de marque de la chanson française », in

Le français en chantant, qui reprend la « 8^e Dictée des Lyriades à Liré », écrite par **Jean-Pierre Colignon** (Presses universitaires de Rennes, 2015, 428 p., 18 €).

– **Claude Faisandier** a publié *Une Histoire de la France et de l'Europe, tome I*, qui comporte deux parties : « Les Français et l'Histoire », avec, entre autres, le problème de

la langue, et « Naissance de la France et de l'Europe : de la Gaule aux Carolingiens » (Godefroy de Bouillon, 2014, 220 p., 20 €). À paraître : *Une Histoire de la France et de l'Europe tome II. Au cœur du Moyen Âge*.

– **Luc Frédefon** nous signale deux de ses ouvrages aux éditions Côte et Terre (Cidex 312-10, 33950 Lège-

Cap-Ferret). Un roman : *À quelque chose près* (2007), et une biographie : *David Allègre 1786-1846. De Brest à Arès (Gironde)*. Créateur du premier vapeur de pêche en 1836, il a sillonné le monde puis s'est reconverti dans l'agriculture (2015, 280 p., 17,50 €).

– Roland Jourdan nous offre un charmant recueil de poèmes, *Tout en chemin faisant...* (118 p., 12 €), pour lequel il a obtenu le prix du Cerf-Volant, au Procope, en novembre 2014. (Éditions Thierry Sajat, 5, rue des Fêtes, 75019 Paris.)

– Alice Fulconis signe un éditorial dans *La Critique parisienne* (n° 73) pour s'élever contre la suppression du latin et du grec.

MÉDIAS

– *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (6 juin) : Jean-Claude Botton proteste contre l'article du même journal (24 mai) intitulé « So intense », la marque Sologne est lancée ».

– Christine Lagoutte, dans *Le Figaro* (8 juin), relève que « l'orthographe [est] un enjeu économique » et ajoute que « certaines entreprises font appel à des plateformes de remise à niveau, comme Orthodidacte ou le Projet Voltaire ».

– *La Nouvelle République* (12 juin) publie une carte

de France, avec le palmarès des régions en... orthographe – selon le score obtenu au certificat Voltaire.

– Dans *Politique Magazine* (15 juin), Michel Mourlet demande « À quoi sert le latin ? ». Il relève que le verbe *servir* revêt plusieurs sens et ouvre le débat : « Où, à qui et à quoi sert le latin aujourd'hui ? » Lien sur le site de DLF.

– *La Nouvelle République* (23 juin) : Sylvère Chevereau, de Blois, note avec tristesse que l'arrière d'un autocar porte l'inscription : « Are you going to Blois ? » et que partout fleurissent panneaux et enseignes en anglais.

– *Délits d'Opinion* (30 juillet) : Pouria Amirshahi fustige les élites françaises qui font preuve de « servitude volontaire » à l'égard de l'anglais.

– À lire sur le site d'Yves Montenay (qui sera notre invité le 28 janvier 2016) : « La réforme du collège ; on bricole sur le Titanic ». Il y estime que le « problème est de ne pas laisser la moitié de chaque promotion au bord de la route sans faire baisser le niveau pour les autres ».

– *Nice-Matin* (10 août) : Michèle Cotta s'interroge au sujet de la Charte européenne des langues régionales, « feuilletton qui dure depuis plus de vingt ans », et pense

qu' « enseigner les langues étrangères aux élèves est le meilleur atout pour affronter le monde de demain ».

– *Valeurs actuelles* titre son numéro du 27 août/30 septembre : « Halte au massacre du français ». On y trouve, notamment, un article de Natacha Polony « Notre langue se vide de sa substance. Elle rappelle que « ce qui distingue l'homme des animaux, la civilisation de la barbarie, c'est quand même le langage ! ».

FÉLICITATIONS

– 30 000 candidats, 500 finalistes aux **Timbrés de l'orthographe 2015**. Le premier ? – Jean-Marc Schroeder !

AUTRES PUBLICATIONS

– *Les Cahiers Roucher-André Chénier* (n° 35) présentent « La poésie érotique autour de Parny ».

– *Buscila-info* (août 2015), bulletin de l'ASL publie la lettre du président de l'Association des sciences du langage, le professeur Alain Rabatel, qui demande au Premier ministre de revenir sur l'arrêté instituant le seul anglais au concours de l'ENA, supprimant ainsi les treize autres langues, en contradiction avec le Conseil européen de Barcelone (2002) visant à maîtriser une deuxième langue à côté de l'anglais.

Demande refusée !

Vie de l'association

ON NOUS CITE

– Dans la revue *Boisléon Notre-Dame 2014* (Beauvais), **Claudie Beaujeu** décrit les activités de DLF et en parle avec enthousiasme.

– **Étienne Bourgnon** cite le numéro 256 de *DLF* et l'article de **Dominique Hoppe**, « Contrepouvoir », ainsi que la réponse du Premier ministre dans deux revues suisses : les *Cahiers du club de la grammaire* (Genève) et le *Trait d'union* (Lausanne).

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– C'est à **France TV.fr** que **Jean-Marc Schroeder** adresse désormais le relevé des fautes de langage ou abus d'anglicismes commis par les présentateurs et les journalistes.

– **Dominique Hoppe** a mis sur la page Facebook de l'IPLFI (voir p. 12) une présentation de DLF.

– **Marcienne Martin** vient de publier aux États-Unis un ouvrage sur les mots et la fiction. Elle participera à plusieurs colloques :

- le 3 octobre, pour l'IP&M (Institut de psychanalyse et management) ;

- les 8 et 9 octobre, à Montpellier, elle analysera la notion de fait dit « saillant » : « Entre proposition commerciale et harcèlement numérique » ;

- du 3 au 5 décembre à Paris,

aux Archives nationales, elle parlera « De la toponymie amérindienne québécoise... ».

– Et voici, organisé par **Pierre Lachaud**, le 3^e Festival international de l'affiche et de la publicité, qui s'est tenu le 9 juin à Chalon-sur-Saône.

Affiche d'or : « *Le mini Savéol, elles en raffolent* ».

Affiche coup de cœur (humour) : « *Ramassage scolaire* », chemin des Ânes. »

Affiche de fer à l'Aéroport d'Orly (incompréhensible) : « *Stationnement réservé pour paiement à pied*. »

– Le premier jeudi de chaque mois, l'association **Les Amis de la poésie à Montmartre** organise un récital poétique. Le 3 décembre, elle fêtera son quinzième anniversaire, avec déjeuner convivial, au Soleil de la Butte, 32, rue Muller (18^e). (Tél. : 01 46 06 18 24.)

– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

- Bonsecours, 26 septembre.

- Nantes, 28 octobre : dictée Jules-Verne.

- 7 novembre, dictée Alphonse-Allais, à Montmartre, pour l'Association des amis d'Alphonse Allais.

- Honfleur, 14 novembre.

- 5 décembre, dictée dans le cadre du Salon du livre de Boulogne-Billancourt.

Ajoutons... le 1^{er} décembre, à Paris (mairie du 7^e arrondissement), une conférence sur

Alphonse Allais, pour l'ordre des Palmes académiques.

JEUX DE SOCIÉTÉ

– **Déjouez-vous les pièges les plus sournois de la langue française ?**, de **Daniel Berlion**. 60 cartes sur l'orthographe, l'étymologie, les verbes, les familles de mots, le vocabulaire... (Larousse, 10,95 €).

– **C'est la faute à Rousseau** (de 1 à 14 joueurs, pour tous). Se poser des questions sur la langue et la littérature françaises, relever des défis et marquer le plus de points (Larousse, 15,90 €).

– **Mixmo** (dès 8 ans, 2 à 6 joueurs). Poser toutes ses lettres plus vite que les autres (Ludomus.com, 18,90 €).

– Profitons-en pour rappeler les jeux de langue française de Megaleu :

Vocabulon des petits (27,99 €), **Vocabulon junior** (31,90 €) et **Vocabulon famille** (28,99 €). Ils permettent tous d'apprendre en s'amusant.



Corinne Mallarmé

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard,
Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs, Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet.
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain ; Armand Camboulives,
président honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Laurent
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène ; M^{me} Jacky
Deromedi, sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et
écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand,
journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à
la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques
Legendre, sénateur ; Jacques Monge, secrétaire général des
Amis de l'ENS, professeur émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de
l'Organisation internationale de la Francophonie ;
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Jean-Pierre de Launoit (†),
président de la Fondation Alliance française ; Salah Stétié,
écrivain ; Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

Achour Boufetta,
correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;
M^{me} Adrienne Dauprat,
secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

Bruxelles-Europe :

M. Ambroise Perrin, président ;
M^{me} Françoise Wuilmart,
vice-présidente.

Champagne-Ardenne :

M^{me} Nadine Najman,
présidente ;
M. Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymin,
secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin,
président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob,
président.

Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,
président ;
M^{me} Florence Haack,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Sandrine Mage,
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Morbihan :

M. Bernard Segard,
président.

Nièvre :

M^{me} Janine Bernadat,
présidente ;
M^{me} Yvette Naga,
présidente adjointe.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

D^r Bruno Sesboüé,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape,
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer (d'après le détail d'un tableau de Vittore Carpaccio (Académie de Venise).

Citation de la couverture : Mathieu Bock-Côté est sociologue, chargé de cours à l'université du Québec à Montréal,
chroniqueur au *Journal de Montréal* et à Radio Canada.

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama,
Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ;
Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Jean-Paul Clément, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Jacques Pépin (†),
Joseph de Miribel et Claude Wallaert.



Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :
Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :
Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :
Services que vous pourriez rendre à l'Association : Vous avez connu Défense de la langue française par :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE	
		Expédition simple	Expédition par avion
Mécène	à partir de 320	à partir de 320	à partir de 320
Bienfaiteur	67 à 319	67 à 319	67 à 319
Cotisation et abonnement	35	39	42
Cotisation de soutien*	40		
Cotisation couple avec abonnement*	43	47	50
Cotisation sans abonnement	24	24	24
Abonnement seul	32	36	38
Étudiant (moins de 25 ans)	14	18	21
Abonnement groupé**	63		

* Cotisation et abonnement donnant droit à une attestation fiscale pour le total versé.

** Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue).

Le montant des cotisations ouvre droit à déduction fiscale (vous recevrez un justificatif).



PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : 15 octobre 2015

Notre déjeuner d'automne aura lieu le jeudi 15 octobre, à 12 h 30, au restaurant Le Congrès d'Auteuil,

144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 37 €).

Notre invité d'honneur sera **Bernard Fripiat**, auteur de plusieurs œuvres sur l'orthographe, dont cette année : *Au commencement était le verbe. Une histoire amusante de l'orthographe, des Gaulois à nos jours* (voir *DLF*, n° 256, p. 60).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer votre inscription et votre chèque en même temps.)

Déjeuner : 28 janvier 2016

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le jeudi 28 janvier, à 12 h 30, au restaurant Le Congrès d'Auteuil,

144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 37 €).

Notre invité d'honneur sera **Yves Montenay**, auteur (avec Damien Soupart) de *La Langue française : une arme d'équilibre de la mondialisation* (voir *DLF*, n° 256, p. 60).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer votre inscription et votre chèque en même temps.)

À noter dans votre agenda :

Assemblée générale et prix Richelieu : 2 avril 2016.

Les renseignements seront donnés dans le prochain numéro.

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **35 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVIII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.